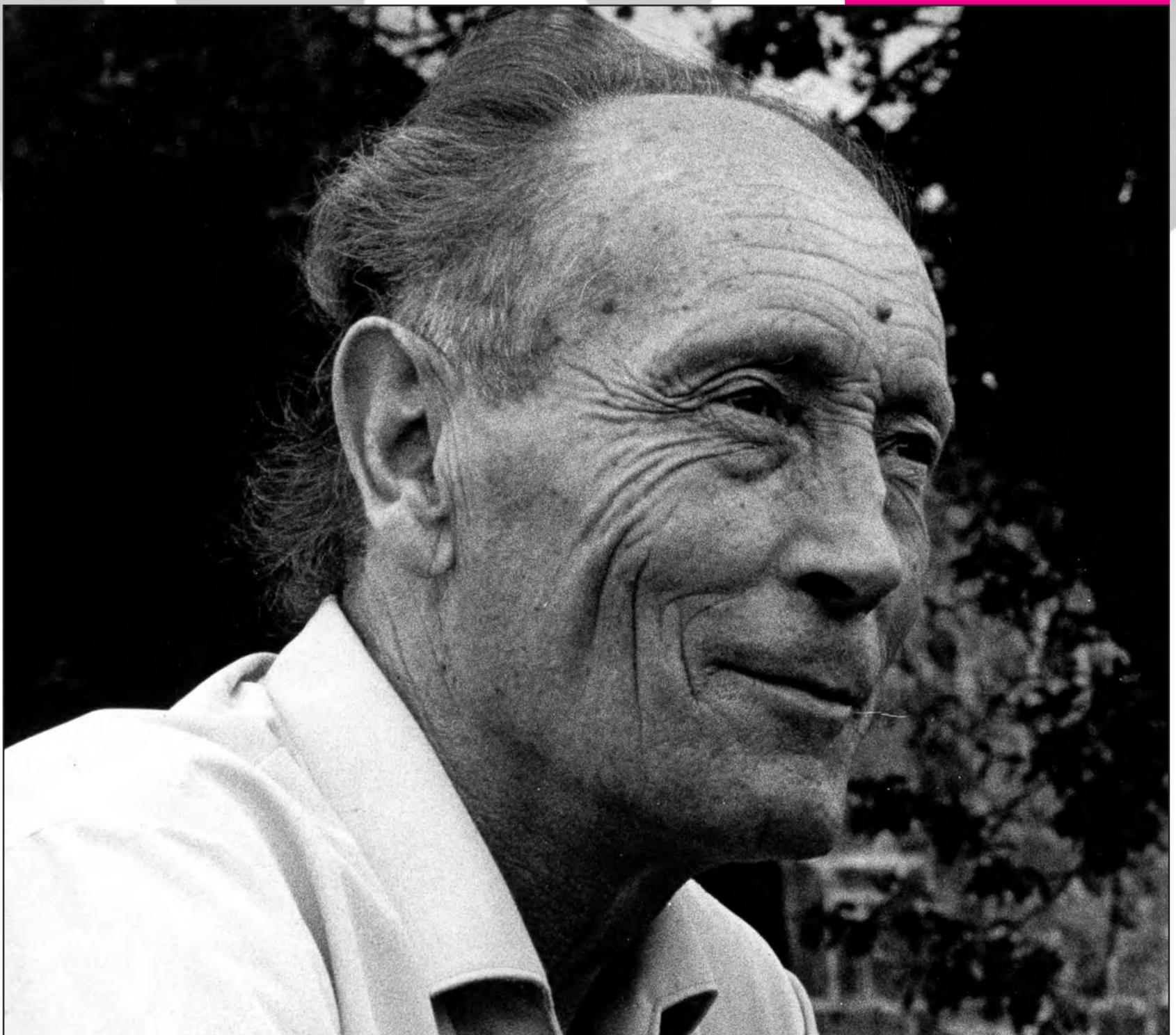


SOMMAIRE

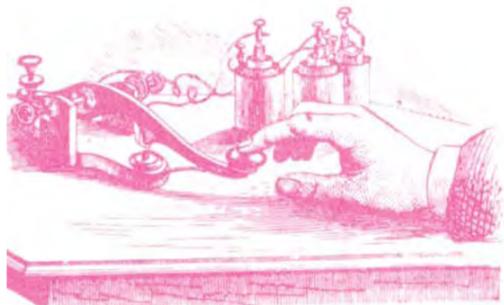
- 2 Courrier / Télé Millevaches en péril
- 3 Un parc citoyen ? **Témoignage**
- 4 Haut débit ou la maladie du tuyau **Petite histoire d'Internet**
- 6 Culture et ruralité
- 8 Figures du Limousin rebelle **Dossier**
- 12 Lo Sendaron **Association**
Tristes tropiques de la Creuse **Note de lecture**
- 13 Lu et approuvé **La belle limousine**
- 14 Pot de terre contre pot de fer **La carrière du Mont Larron**
- 15 Agenda
- 16 Le doigt à la roue **Georges Prudent**

SNDI

INSPIRE PAR DES
NAVIGATEURS SOLIDAIRES



DOSSIER FIGURES DU LIMOUSIN REBELLE



courrier

Cher IPNS...

C'est avec plaisir que je me réabonne à votre journal. Vous faites du beau travail, continuez. Juste une petite remarque. A tous ces textes super-pessimistes sur l'avenir du plateau, ne faudrait-il pas répondre parfois par l'humour et par la poésie ? C'est ce que je tente de faire dans le petit texte que je joins à ma lettre.

Il me semble que nos problèmes sont ceux de quantité de gens et de presque toutes les régions rurales. Le XXème siècle (et cela se poursuit en ce nouveau siècle sur la terre entière) a tout simplement connu l'une des plus grandes migrations humaines de tous les temps : la désertion du vieux monde paysan, l'exode vers les villes. J'ai beaucoup de compréhension pour toutes les vieilles gens d'ici qui ont subi cette transformation incroyable. Ils se sont sentis, bien sûr, comme abandonnés.

Vivons plutôt pour demain. Ce qui manque le plus ce sont les liens humains (qui bien sûr dépendent du travail, de la culture, de la communication, etc.). Bon courage !

ANTOINE TRÉMOLIÈRES, BASVILLE.

Pays Creusois

Cher vieux pays creusois
De genêts de friches et de bois
Tes chemins se perdent au fond de moi
Beau vieux pays plein de gestes et de pas

Au pays creusois les chemins
Sont bordés de murs de pierre, choisies taillées à la main
Mains de maçons occupant les jours blancs de l'hiver
Mains de paysans obscurs et fiers

Quand j'ai marié le pays creusois
N'avait plus dot que des hameaux déserts
Pau de travail, point de salaire
L'air d'un pays qui perd tout son sang à la fois

Mais traces de pas sont encore là
Empreintes de doigts sur la pierre et le bois
Et se réveillera le vieux pays creusois
Se réveillera la paix endormie dans ses bois

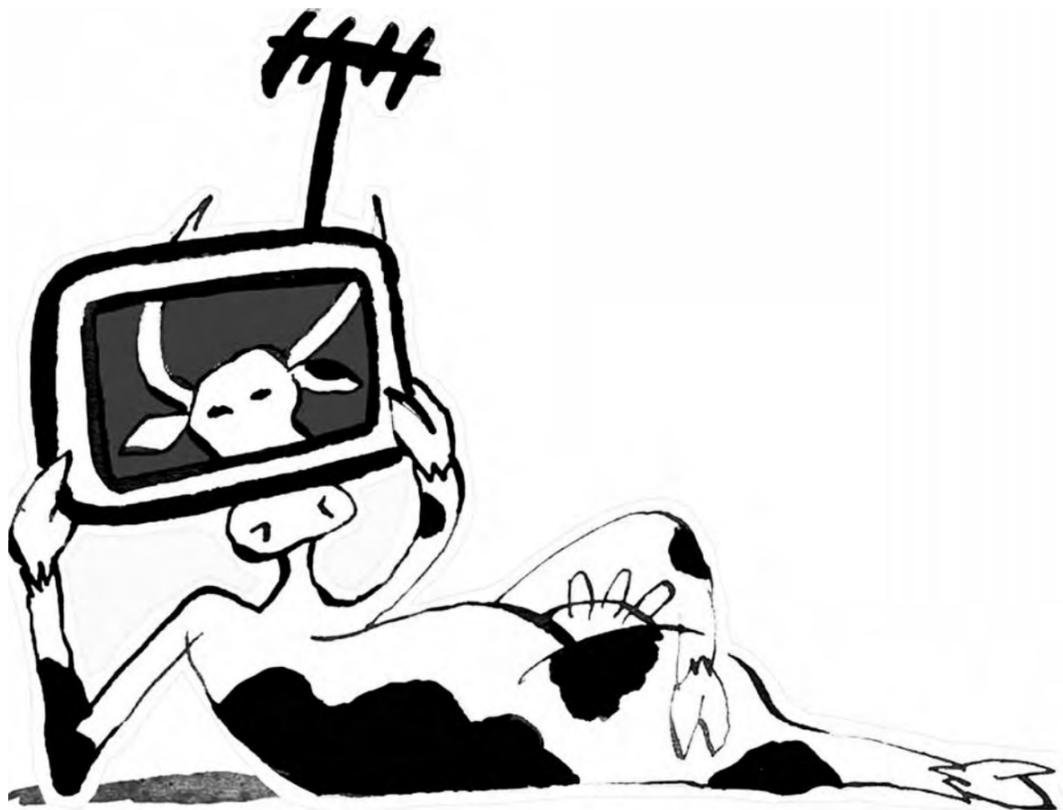
ANTOINE TRÉMOLIÈRES

Il Propose Nombreux Sous-titres...

Etant dans l'Incapacité Provisoire d'un Normal Souvenir d'avoir ou de ne pas avoir réglé notre abonnement à votre Intéressante Publication Nouvelle et Salulaire, je vous prie de trouver ci-joint un chèque ad hoc qui devrait couvrir cet oubli avec les intérêts moratoires. Comme vous avez dû les égarer (à chacun son Indicible Propension à Nier son Sérieux) je vous renvoie quelques réflexions sur des titres possibles pour IPNS... Au plaisir de vous lire prochainement !

JEAN PIERRE CAZAUX, BESANÇON

Inutile de Penser à une Nature Sauvage
Impénétrable Papier de Nouvelles Sanctions
Imaginaire Papillon Navigant au Soleil
Impossible de Préparer une Nouvelle Saison
Inconnu Pour Notre Seigneur
Inconcevable Pourtant Nécessaire et Salulaire
Immodeste Pontifiant Népotique Solloque
Incroyable Pour des Non Solidaires
Interdit Pour les Néo Souverainistes
Ici Pluie et Neige Souvent
Ici Parc Naturel Stimulant
Interlude Philosophe Non-violent et Social
Interpréter Promptement une Narquoise Symphonie
Informateur Publier Négociateur Satisfaisant
Impertinente Partie d'une Nouvelle Société
Instrument Positif de Nouvelles Solidarités
Interdiction Provisoire d'une Nouvelle Superflue
Isotope Protactile d'un Nictinant Suricate...



Première réalisation concrète du parc : faire disparaître Télé Millevaches ?

Née en 1986 de l'initiative d'un groupe d'habitants du cœur du plateau de Millevaches, d'abord cantonnée à une poignée de communes, Télé Millevaches, magazine vidéo mensuel d'informations locales, est depuis 1992 disponible en prêt gratuit pour l'ensemble des habitants du territoire qui sont 2500 à le regarder chaque mois. Téléchargeable sur Internet, il est aussi, depuis janvier 2005, grâce au partenariat mis en place avec la chaîne "Demain !" accessible sur tous les réseaux câblés et satellites qui diffusent les programmes de cette chaîne.

Télé Millevaches s'appropriait donc à souffler ses 20 bougies qui font d'elle la plus ancienne des télévisions associatives locales encore en fonctionnement en France. 20 années d'une information indépendante faite par et pour les habitants du plateau, 20 années de reportages circulant d'un bout à l'autre du territoire montrant l'étonnante diversité d'initiatives et de réalisations qui s'y déroulent et constituant petit à petit un fond unique d'archives locales animées. 20 années de débats autour des problématiques qui s'y jouent, à l'occasion de plateaux enregistrés, de projections ou d'enregistrements publics. 20 années de contribution à l'identité du territoire, de valorisation de ce qui s'y passe. 20 années d'une image dynamique du plateau portée régulièrement à l'extérieur, en France comme à l'étranger, comme aucune campagne de promotion n'aurait pu le faire. 20 années qui ont fait de Télé Millevaches une expérience unique en France par son ampleur, sa durée et sa régularité, une réalisation que bien des territoires et des régions nous envient.

Mais voilà, cet anniversaire n'aura peut-être pas lieu. Si rien n'évolue, d'ici trois ou quatre mois, faute de soutien du Parc naturel régional, Télé Millevaches sera en cessation de paiement.

Comment en est-on arrivé là ? La télévision est une activité qui coûte cher et qui rapporte peu lorsqu'on n'a pas recours à la publicité. Même assurée au moindre coût, comme c'est le cas à Télé Millevaches, avec des salaires faibles pour les personnes qui y travaillent, un important recours au bénévolat et une grande économie de moyens, les besoins restent importants et la vente de cassettes ou la souscription d'abonnements restent des ressources un peu dérisoires.

Pour assurer la réalisation de son magazine, Télé Millevaches a, dès son origine, créé un atelier de production de films dont une partie des ressources peut être affectée à l'activité d'information.

Mais, c'est incontournable, pour assurer sa mission qu'elle considère comme un service public, Télé Millevaches a besoin d'un soutien public.

Ce soutien elle l'a eu jusqu'à présent : de la part du Conseil Régional, intervenu à ses débuts, ainsi que

dans des phases difficiles ou encore actuellement pour la réalisation de projets ponctuels ; de la part du Conseil Général de la Creuse, à hauteur de 2300 euros par an depuis de nombreuses années ; de la part de plus des deux tiers des communes du territoire pour des montants unitaires souvent faibles mais, qui additionnés, se situent dans la fourchette de 6000 à 6500 euros par an ; et surtout de la part du Syndicat mixte de Millevaches, partenaire "naturel" qui, dans un premier temps dans le cadre des programmes Leader, puis, à expiration de ceux-ci, sur ses fonds propres, a assuré depuis neuf ans une aide annuelle de fonctionnement de 47 000 euros, réduite à 33 000 euros depuis la mise en place du programme emplois jeunes (soit 30%, puis 20% d'un budget total de l'association qui s'élève à 160 000 euros par an).

Depuis deux ans, confrontée à la fin programmée du dispositif emplois jeunes qui va priver l'association d'un soutien à son activité qui a représenté jusqu'à 61 000 euros par an, Télé Millevaches a attiré l'attention des responsables du Syndicat mixte sur la nécessité pour les collectivités locales d'accroître à terme leur soutien. Au lieu de cela, et malgré les assurances répétées qu'une aide allait être trouvée, et que l'action de Télé Millevaches méritait reconnaissance et soutien, non seulement la demande d'augmentation de l'aide n'a pas été suivie d'effet, mais le Syndicat mixte en charge du Parc naturel régional n'a tout simplement pas donné suite à la demande de subvention pour 2004. Télé Millevaches s'est ainsi trouvée brutalement, sans avertissement préalable, ni même sans aucune prise de décision réelle (sa demande n'ayant jamais été soumise au Conseil Syndical), privée de 20% de ses ressources.

Aujourd'hui, rien ne permet de dire que la situation sera différente en 2005 : des assurances verbales continuent d'être données, un travail de recherche de compléments de financement auprès de la Région est entrepris, mais qui ne pourra se mettre en place que si le Parc naturel régional intervient. Or celui-ci n'a pas jugé utile ni pertinent d'inscrire le soutien à une télévision locale de territoire parmi ses axes prioritaires.

Ainsi, alors que le Parc naturel régional voisin de la Brenne cherche à créer une télévision s'inspirant de ce qui existe ici, que le département voisin du Cantal a soutenu un projet équivalent, la première action concrète de notre Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, dont la vocation est d'être au service des acteurs locaux du territoire, va être de signer l'arrêt de mort d'un des rares projets à l'échelle du territoire qui y était pour l'instant vivant.

MARC BOURGEOIS

A l'autre bout de la région, le PNR Périgord Limousin existe depuis six ans. Sa création a été le fruit d'une forte mobilisation associative et citoyenne. Jean Louis Delage, qui en fut un des principaux acteurs, nous rappelle ici les espoirs qu'ils avaient mis dans ce projet... qui leur apporta vite bien des désillusions. Une manière de nous mettre en garde et de nous dire : "Ne faites surtout pas les mêmes erreurs que nous !"

Un Parc citoyen ?

Plutôt qu'une dissertation de science-po, voici mon vécu de la citoyenneté durant les six ans de pratique associative dans le PNR Périgord-Limousin, en particulier comme ex-Président du "Comité d'Etude pour son Implantation" et de "Vivre le Parc". Afin d'essayer de ne pas céder à la passion et au manque d'objectivité, ayant été très impliqué dans sa création et, depuis, souvent en conflit avec lui, je m'appuierai le plus possible sur des faits et des réalités avérées tirées de ces premières années de "cohabitation". Au lecteur de répondre à la question posée dans le titre.

Un immense espoir et quelques craintes...

Le discours que je prononçais lors de l'inauguration du parc, le 5 septembre 1998 à Bussière-Galant, est une excellente entrée en matière pour comprendre nos rêves et nos espoirs avant d'aborder la réalité.

" (...) C'est une immense joie et un grand honneur, d'être en ce jour d'inauguration le porte parole de l'ancien "Comité d'Etude pour l'Implantation du PNR Bandiat-Tardoire" devenu aujourd'hui "Vivre le Parc" et de tous les bénévoles anonymes sans lesquels nous ne serions pas là aujourd'hui pour porter, enfin, ce PNR Périgord-Limousin sur les font-baptismaux.

De ce vendredi 21 décembre 1984, date de la première réunion informelle d'associations du pays, à la mairie de Piégut-Pluviers, pour élaborer un projet de "PNR Bandiat-Tardoire", jusqu'au 9 mars 1998, date du Journal Officiel mentionnant le décret de la création du "PNR Périgord-Limousin", quatorze ans se sont écoulés ! Quatorze ans d'acharnement. Les initiateurs du projet ne prévoyaient pas un tel délai... Heureusement. Seule son excellence peut expliquer la résistance des volontés locales à l'usure des embûches politiques et administratives (...)

Dans ce berceau, les gens du pays, passionnés de culture occitane, d'archéologie industrielle, de conservation des vieilles espèces fruitières, de produits fermiers et de gastronomie, de flore et de faune sauvages ne pouvaient que se rencontrer et s'unir pour préserver et valoriser ce riche patrimoine au service du développement local.

La deuxième qualité de ce projet était d'être "citoyen". Fallait-il qu'il soit bien enraciné pour galvaniser les énergies sur une telle durée. Sensibiliser la population, convaincre les élus, plaider son dossier auprès des services de l'Etat. Combien cela a-t-il nécessité de réunions, d'études, de journées d'animations "Vers un PNR", de conférences de presse, de kilomètres parcourus entre Périgueux, Limoges, Angoulême, Bordeaux, Poitiers et Paris ? ...Et souvent, pour tout encouragement, s'entendre dire que notre projet n'était pas assez lisible, visible, pas assez ci, trop ça... A chaque changement de majorité dans les Départements, Régions ou à l'Assemblée Nationale tout était à recommencer.

Mesdames, Messieurs, vous comprendrez qu'après avoir vécu une si longue et intense histoire, les pionniers du Parc, au nom desquels je m'exprime ici, soient animés d'un immense espoir pour notre jeune PNR qui ne va pas sans quelques craintes.

Notre immense espoir, c'est que la nouvelle institution "PNR Périgord-Limousin" fasse perdurer l'état d'esprit qui a animé ses initiateurs pour en faire le premier "PNR citoyen" où élus, équipe technique

et habitants, au travers de la fédération d'associations de "Vivre le Parc", établissent un étroit partenariat équilibré, chacun restant, bien sûr, dans le champ de ses compétences. Ces quatorze années de gestation ont fait émerger des projets associatifs innovants qui ne demandent qu'à être coordonnés, amplifiés, promotionnés par le PNR.

Nos craintes, certainement injustifiées, c'est qu'une chape administrative supplémentaire vienne se plaquer, sans concertation, sur ces initiatives citoyennes. C'est aussi que les décideurs locaux ne voient dans ce PNR qu'une pompe à subventions pour satisfaire les petits intérêts particuliers en tout genre plutôt que d'y voir un outil à porter les projets inscrits dans une politique de développe-



ment durable au service de tout le territoire. Nous sommes persuadés que le PNR est un excellent outil mais que ce n'est qu'un outil dont le mode d'emploi serait : pour l'institution "Faire faire plutôt que faire" et pour ses usagers "Aide-toi, le Parc t'aidera"... Enfin, notre dernière crainte, c'est que ce bel outil devienne l'enjeu des zizaniez politiques paralysantes ; dans ce domaine, nous savons de quoi nous parlons..."

Un parc jaloux de ses "prérogatives"

Je relis ce discours pour la première fois, à l'occasion de l'écriture de cet article. Quelle naïveté, quelle utopie mais aussi quelle vision prémonitoire ! Après les exceptionnelles journées citoyennes de la fête inaugurale du PNR où élus, associations et équipe technique du Parc, en parfaite cohérence et complémentarité mobilisèrent tout le territoire et drainèrent des milliers de visiteurs, nous pensions la démarche citoyenne acquise.

Hélas, trois fois hélas, les luttes de pouvoir commencèrent très vite entre les acteurs du territoire et la nouvelle institution, obsédée d'imposer "les prérogatives des PNR" et son "image" tant auprès du monde associatif que des collectivités locales.

Ainsi il fallut des mois et des mois de négociations pour que le PNR consente à signer une convention avec notre fédération en nous faisant bien remarquer que nous n'étions qu'une association comme les autres ! Crainte d'un contre pouvoir, désir inavoué de tuer le père ?

Contractualiser un partenariat "équitable, solidaire et durable" sur une initiative associative s'est vite avéré impossible sans passer sous les fourches caudines du PNR, plus soucieux d'utiliser la créativité et le travail associatif comme support de communication (au coût très avantageux) pour apposer son logo, que d'instituer une vraie gouvernance participative. La première tentative de labellisation d'un produit Parc créé par des associations fut un échec pour ces raisons. Malgré les multiples mises en garde et propositions de tout mettre à plat pour que nous soyons considérés comme des partenaires associés aux processus de décisions et pas seulement comme de simples prestataires, tout reste à faire, bien que la citoyenneté dans le PNR ait été mise en avant dans sa charte et que certains décideurs croient encore aujourd'hui qu'elle y est pratiquée !

La conséquence de ce blocage, c'est que les associations qui ont porté ce Parc, ont dû se tourner vers d'autres partenaires pour lancer leurs projets innovants et expérimentaux : valorisation du site de la météorite de Rochechouart, Parc "accrobranche" et vélo-rail de Bussière-Galant, Eco-Centre du Périgord, Vergers Conservatoires du Haut-Périgord, Pôle expérimental des Métiers d'Art de Nontron, Université de Pays, Route des Tonneaux et des Canons, piste multi-activité sur l'emprise de la voie ferrée Thiviers-Angoulême, Lud'eau Vive de Varaignes, Réseau européen d'éducation au Développement Durable, Journées de l'Ecohabitat... Parfois le PNR s'y raccroche, parfois il essaie de s'imposer en concurrence avec les associations locales au nom de ses prérogatives, parfois aussi, il reprend des initiatives associatives pour les dynamiser efficacement comme la valorisation du châtaignier (à noter sa remarquable exposition "Châtaignier en projet(s)").

Il faut ajouter que de nombreuses associations sont allées vers les Conseils de Développement des nouveaux Pays pour trouver le courant de citoyenneté qu'elles attendaient du Parc.

Cette volonté politique d'imposer ses prérogatives sur le territoire a eu des effets semblables, voire pire, vis à vis des collectivités locales. Ce n'est pas le propos ici de rappeler les conflits pour affirmer les compétences de chacun qui ont entraînés perte de temps, d'argent, ralentissement de la dynamique et naissance d'une image négative du Parc. Le projet de Maison du Parc en est la synthèse. A quand son audit ?

Je resterais dans le domaine de la citoyenneté sans porter de jugement sur les autres actions du Parc ni sur le bien fondé de cet outil au service du développement durable sur un territoire. Je constate simplement que les élus locaux, alléchés par ce label porteur de PNR, n'ont pas toujours conscience de l'importance de la mise en oeuvre d'une démarche citoyenne pour la réussite d'un Parc et d'une politique de développement durable solidaire. Incorrigible optimiste, je sens un frémissement citoyen monter des rouages du Parc Naturel Périgord-Limousin à l'approche du renouvellement de sa charte mais, en paraphrasant un homme politique connu, je suis maintenant persuadé que "la citoyenneté est un combat".

Alors ? Un Parc citoyen...Rêve ou réalité ?

JEAN LOUIS DELAGE
citoyen du PNR Périgord Limousin et du monde.



Illustration Manuel Gracia

HAUT DÉBIT

OU LA MALADIE DU TUYAU !

Le haut débit : la publicité radio, télé ou papier nous en parle tous les jours ! Mais comment ça marche ? Est-ce disponible chez nous ? Avons-nous réellement accès à ces tuyaux comme les publicités nous le laissent croire ? Aperçu et décryptage pour les néophytes qui voudraient se brancher !

La vitesse

Généralement, on parle de haut débit pour désigner une connexion à internet permettant d'accéder à des informations de façon rapide, donc dans des conditions optimales. Qui dit rapidité, dit vitesse. Celle-ci est mesurée en kilo bit par seconde (Kbps) ou kilo octet (Ko/s). Ce sont les unités de mesure du débit. Le bit est l'unité de base pour mesurer le volume d'information numérique composée de 0 et de 1 (en binaire). L'octet (ou bytes en anglais) représente 8 bits. Par exemple, 128 Ko/s correspond à 1024 Kbps (ou 1 Méga). C'est cette 2e valeur qui sert de base dans la communication des offres commerciales. En effet, on parle "du 512 ou du 1024", ce chiffre est le débit entrant ou "descendant", donc la quantité d'information maximum que vous pourrez recevoir. Mais le débit de sortie ou "montant", est bien moindre avec l'ADSL (Asynchrone Digital Subscriber Line) : généralement de 128 voire 256 Kbps dans certains cas (débit asymétrique).

Les tuyaux

Pour faire circuler ces informations numériques, en quantités plus ou moins importantes, il est nécessaire d'utiliser des tuyaux. Ce sont les opérateurs de télécommunications ou fournisseurs d'accès internet (FAI) qui disposent de ces infrastructures. Ceux qui n'en disposent pas les louent, ce qui explique que plusieurs FAI utilisent les mêmes tuyaux. Différentes technologies sont utilisées pour constituer un maillage, support de ces multiples échanges entre continents, entre pays, entre régions, entre villes. C'est ce maillage, sans point central, qui constitue le réseau internet.

Avec ou sans fil, seule ou de façon complémentaire, les technologies retenues sont la base d'une couverture optimale. Au-delà des critères économiques et de rentabilité, les choix sont fortement liés aux contraintes géographiques du lieu où un opérateur choisi "d'installer le haut débit". Le relief, la dispersion de l'habitat, les débits nécessaires liés aux usages des utilisateurs... autant de critères pris en compte dans les choix technologiques. Deux technologies sont présentées ci-dessous pour exposer les grands principes et les complémentarités.

L'ADSL est la technologie la plus connue. ADSL = Asymmetric Digital Subscriber Line ou Réseau de Raccordement Numérique Asymétrique. Elle utilise les fils de cuivre de nos lignes téléphoniques en occupant des fréquences laissées libres, permettant des débits 10 à 25 fois supérieurs au modem traditionnel (56Kbps). De ce fait, elle est plus simple à installer car une partie liaisons (lignes téléphoniques) est déjà en place. Dans le central téléphonique, l'opérateur installe un DSLAM qui va gérer les connexions, et chez l'abonné un modem capable d'interpréter les fréquences en question. Le central est lui raccordé au réseau global par fibre optique (dans la plupart des cas). La contrainte majeure repose dans la distance maximum entre le central téléphonique et l'abonné : elle est actuellement de 4 à 5 km. Au-delà, le raccordement n'est pas encore possible, même si les technologies évoluent dans ce sens. Les offres ADSL sont le plus souvent forfaitaires : paiement d'un abonnement mensuel pour un usage illimité (durée et volume d'information échangée). La ligne téléphonique reste libre même durant une connexion internet.

Le Wifi est une autre technologie qui connaît un développement important actuellement. Cette technologie sans fil peut être utilisée à deux niveaux : à l'échelle d'un territoire (commune), ou dans un bâtiment (domicile, bureau...). En l'absence de fibre optique, l'installation d'une parabole satellite permet de recevoir et d'émettre le signal internet. Des antennes wifi vont ensuite relayer ce signal sur un rayon plus ou moins important selon la puissance : environ 1km. Avec l'évolution actuelle du Wifi en Wimax, cette distance passe à quelques dizaines de kilomètres. Chez soi, une borne wifi connectée sur sa connexion ADSL va permettre un accès mobile dans toute la maison sans fil.

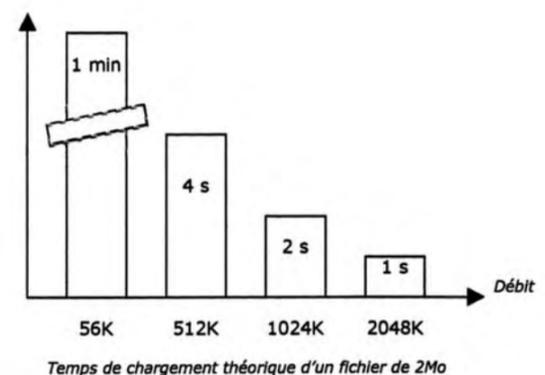
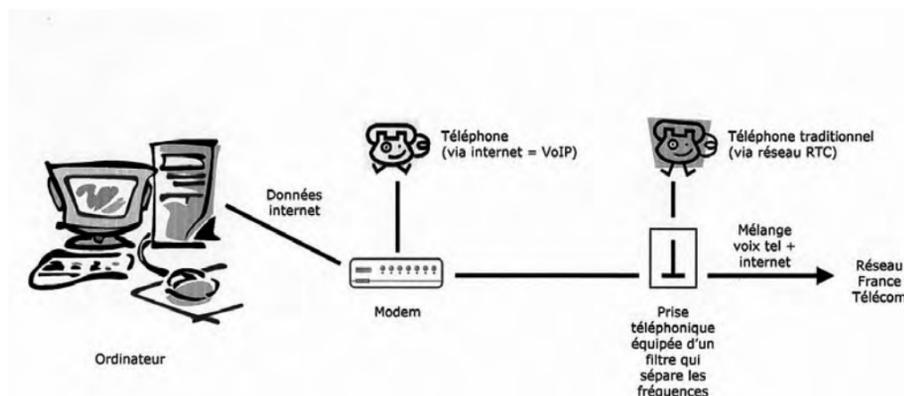
On pourrait aussi aborder la problématique du dégroupage ou présenter d'autres technologies : le sujet est vaste ! Nous nous contentons de donner un aperçu avant que chacun puisse aller plus loin en s'appuyant sur les ressources proposées ci-dessous, ou de consulter des professionnels.

Les services

Les tuyaux c'est bien, les services qui vont avec, c'est mieux ! Les opérateurs ne se privent pas de nous vanter tous les atouts de ces technologies haut débit. La prudence s'impose, car il faut retenir que l'ensemble du territoire national n'a pas accès aux mêmes services selon sa localisation. En fonction des investissements réalisés par les opérateurs, vous pourrez disposer d'options plus ou moins avancées. Sur le territoire qui nous concerne (petite partie !), le débit maximum est de 2048 Kbps contre 8 à 10Mbps dans les grandes villes. L'accès au téléphone gratuit via internet est désormais quasiment accessible partout où l'ADSL est disponible, par contre le panel de chaînes de télé accessibles gratuitement via le même réseau, est limité à certaines zones (dites dégroupées), donc pas sur les quelques communes du plateau concernées. On pourrait aborder l'ensemble des services ensuite disponibles sur internet : les télé procédures, l'accès à des banques d'information et de données, l'échange de fichiers, la visioconférence... bref, tout ce qui peut simplifier la vie d'un citoyen, d'un chef d'entreprise, d'un élu dans sa vie quotidienne et dans les projets qu'ils portent.

Les fournisseurs

On peut citer quelques fournisseurs d'accès internet (FAI), permettant de se repérer dans le paysage des offres proposées. Tous ne sont pas implantés en Limousin. Cela est lié à leur choix commerciaux, et aussi fonction des infrastructures dont ils disposent directement ou en location. Wanadoo, Tiscali, Free et Cegetel sont les plus implantés. N9 Télécom, Télé 2, Club Internet sont présents selon les localités. Le site www.degrouptest.com propose de tester la disponibilité du haut débit à son domicile. Avant de souscrire, le conseil principal qui peut être donné est d'être vigilant sur le contenu exact des offres : la durée de l'engagement (les prix baissent vite !), les équipements fournis ou loués, le prix des éventuelles options, les abonnements réduits quelques mois avant de payer plein tarif... Il ne faut pas se précipiter ! L'important est de comparer les offres, de définir ses usages et d'étudier l'ensemble de son budget télécom (internet et téléphonie) pour imaginer des rééquilibres bénéfiques.



Sur le Plateau

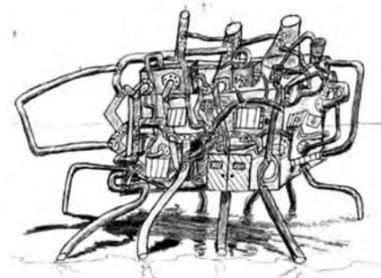
Le Plateau de Millevaches n'est pas équipé en infrastructures haut débit. Quelques communes situées en bordure du Plateau sont en zone de couverture ADSL, mais parfois que partiellement (du fait des distances abonné/DSLAM) : Eymoutiers, Felletin, Vallière, St Quentin la Chabanne, St Yrieix la Montagne, Feyt, Eygurande, Lamazière Haute, Monestier Merlines, Merlines, Meymac, Ambrugeat, Perols sur Vézère, Bugeat, Veix, Affieux, Treignac, Chamberet.

Le projet porté par le Syndicat Mixte Dorsal (<http://dorsal.unilim.fr>) a justement pour objectif de mettre fin à ces déséquilibres territoriaux. Le plan d'action doit garantir une desserte à haut débit du Limousin, donc de créer les conditions favorables permettant aux opérateurs de s'implanter en Limousin, et d'y proposer des services identiques aux grandes villes, le tout dans un contexte de concurrence bénéficiant aux consommateurs. Quelques jours avant Noël, DORSAL a choisi l'opérateur d'opérateur qui assurera la mise en œuvre opérationnelle du projet, et ceci au travers d'une délégation de service public de plus de 20 ans. C'est Axione-Sogetrel qui a été retenu. C'est une très bonne nouvelle ! Reste à voir comment dans

les faits, la desserte majeure, puis la capillarité, seront assurées. L'enjeu est majeur pour l'avenir de notre territoire. L'absence de haut débit, c'est rendre impossible l'installation d'entreprises, de télétravailleurs, de nouveaux habitants... Les collectivités, les habitants, les acteurs socioéconomiques ont besoin de ces outils : ces tuyaux associés à des services de qualité sont essentiels pour assurer l'attractivité de nos communes.

Au-delà des aspects techniques qui deviennent vite complexes, la mobilisation de tous est nécessaire pour exiger un vrai service haut débit en Limousin. Le Plateau de Millevaches autant, pour ne pas dire plus, que les autres, a besoin d'être équipé. Après les tuyaux ce sont les usages qui sont essentiels. Inventons ensemble ce qui sera demain une valeur ajoutée pour notre territoire : un usage intelligent des nouvelles technologies au service de nos projets !

DAVID DAROUSSIN
Citoyen et directeur d'Activeprod



Anthony Raoult www.etab.ac-caen.fr/nouvelles-en-herbe

Témoignage

Quasiment 5 ans d'action pour Activeprod à Felletin, avec une activité de production audiovisuelle orientée vers la diffusion sur internet. Sans le haut débit, c'était obligatoirement un autre choix géographique. Pourtant aujourd'hui, c'est 3 salariés qui peuvent vivre à la campagne, et associer technologie innovante, cadre de vie et projets au service du territoire et de ceux qui y vivent. N'est pas cela le développement local ?

Quelques mots... pour mieux comprendre

(Extrait du guide " Haut débit / Pour tous, partout " - Délégation aux usages de l'internet - Nov. 2004)

ADSL: (Asynchrone digital subscriber line) : La technologie DSL consiste à réutiliser la paire de cuivre du réseau téléphonique commuté (RTC) qui aboutit chez les abonnés moyennant l'installation de nouveaux équipements dans le répartiteur de l'opérateur et chez l'abonné. L'ADSL est une technologie dite asymétrique car la vitesse de réception des données est plus importante que la vitesse d'émission. Mais d'autres technologies DSL offrent des débits à la fois plus importants et symétriques.

Chat : bavardage en ligne sur internet en temps réel entre deux ou plusieurs utilisateurs au moyen d'un logiciel de messagerie instantanée.

E-Mail : courrier électronique. Désigne l'envoi de messages d'un ordinateur à un autre à l'intérieur d'un réseau local ou d'un réseau étendu.
Ex : alexandre.dupont@masociete.fr

Dégroupage : cela consiste à permettre à un opérateur alternatif de louer à France Télécom la ligne téléphonique de l'abonné. Le dégroupa-

ge partiel lui permet seulement d'offrir de l'ADSL et son client est obligé de conserver son abonnement de téléphonie fixe à France Télécom. En revanche, le dégroupage total offre à l'opérateur la possibilité de délivrer à son client des services de téléphonie et d'ADSL ainsi que l'abonnement téléphonique.

DSLAM : (Digital subscriber line access multiplexer) : situé sur le réseau de l'opérateur local, au niveau du répartiteur, il fait partie des équipements utilisés pour transformer une ligne téléphonique classique en ligne ADSL. La fonction du DSLAM est de regrouper plusieurs lignes ADSL sur un seul support, qui achemine les données en provenance et à destination de ces lignes.

Fibre optique : les débits offerts sont quasi-illimités mais le coût de son déploiement dû aux travaux de génie civil pour l'enterrement des lignes la cantonne essentiellement aux réseaux longue distance et boucles de collecte. Elle peut toutefois être déployée comme boucle locale dans les grands quartiers d'affaires et zones d'activité.

Modem : Modulateur-démodulateur. Appareil qui traduit les données numériques d'un ordinateur en signaux analogiques et inversement. Toute connexion internet nécessite l'existence d'un modem.

RTC : réseau téléphonique commuté, le réseau traditionnel de téléphonie fixe

Voix sur IP : la téléphonie sur Internet Protocol (VOIP) consiste à utiliser le réseau internet pour transmettre la voix. Cette évolution va bouleverser le modèle économique de la téléphonie fixe conçu sur la base du réseau commuté. La VOIP pourrait conduire à la disparition de la tarification à la distance et à la durée.

Wi-Fi (Wireless Fidelity) : cette technologie permet de créer des réseaux locaux sans fil à haut débit pour la desserte interne de bâtiments (par exemple couplée avec un accès ADSL), mais peut également être utilisée en environnement ouvert comme moyen de desserte locale, avec une portée de plusieurs centaines de mètres.

SOURCES
www.dslvalley.com Informations sur la technologie et les offres ADSL

www.commentcamarche.net Site de vulgarisation de l'informatique

www.delegation.internet.gouv.fr Délégation gouvernementale en charge des usages de l'Internet

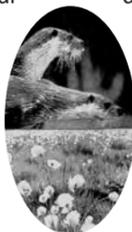
www.ortel.fr Cartes nationales de couverture haut débit
<http://dorsal.unilim.fr> Syndicat Mixte DORSAL

Voir le Magazine du Plateau n°121 de Télé Millevaches qui a consacré récemment une partie de son émission à cette thématique.

Le PNR met 4 millions d'euros sur la table

Une première salve de 23 actions a été votée par le bureau du Parc lors de sa réunion de décembre 2004. Des actions qui s'étaleront sur 2005 et 2006 et qui représentent un budget global actuellement chiffré d'environ 3,9 millions d'euros.

L'action la plus importante concerne le logement, un problème majeur sur le plateau, dont nous reparlerons dans le prochain numéro d'IPNS. Il s'agit de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, qui à elle seule représente 44 % du budget global de ces 23 actions : 1 577 000 euros d'investissement (aides pour l'assainissement individuel, pour l'amélioration thermique et la valorisation du bâti, ainsi que des aides spécifiques à la gestion locative) et 161 000 euros de frais de fonctionnement correspondant au technicien et au chargé de mission chargés de suivre l'opération.



Les 22 autres actions concernent des domaines assez variés. Il s'agit du programme agri-environnemental "Millevaches", de la préservation et de la valorisation des milieux et espèces remarquables du territoire, de l'élaboration de supports pédagogiques d'éducation à l'environnement, de la création d'une maison de la chasse et de la pêche, de l'établissement de chartes paysagères, d'une opération d'amélioration foncière et environnementale, de la mise en place d'un pôle technique de référence des pratiques agricoles et de gestion de l'espace.

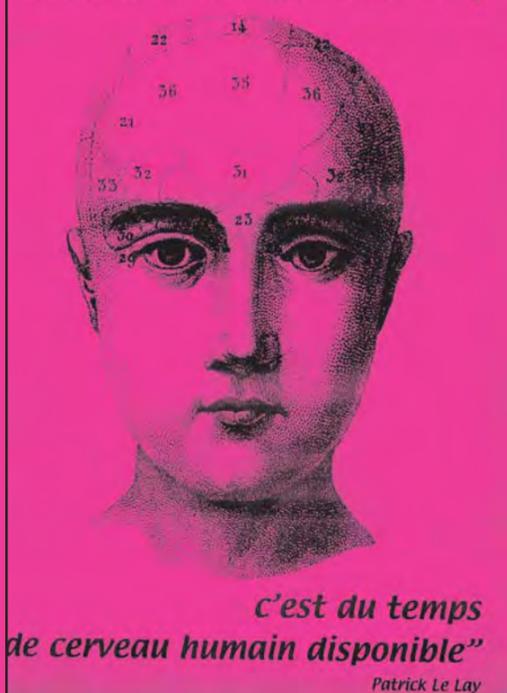
Tout un volet "tourisme" complète ce premier volet environnemental. Parmi les actions touristiques on retiendra les actions de signalisation touristique, socio-économique et patrimoniale du PNR, les actions de promotion touristique et la mise en place d'un site-portal du Parc.

Une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce, la promotion d'un véritable "éco-développement" du PNR, l'aide à la restauration de salles polyvalentes destinées à recevoir des manifestations culturelles et à des espaces muséographiques, une contribution au programme de desserte haut-débit font également partie des mesures annoncées.

Pour ces 22 actions, un budget de 2 185 000 euros est mobilisé. Sur cette somme environ 1 million d'euros est destiné à des investissements et 313 000 aux frais de fonctionnement qui y sont liés. Enfin, 40 % de ce budget (872 000 euros), seront consacrés à toute une batterie d'études, de diagnostics et d'études de faisabilité. Ces prestations concernent par exemple des chartes paysagères sur le pays de la Courtine (70 000 euros) ou sur le cœur du plateau ("Les Sources", 90 000 euros), d'une étude sur l'image touristique (30 000 euros), d'une étude de signalisation touristique (70 000 euros), d'une étude sur le développement de produits randonnée à l'échelle du parc (61 000 euros), d'un diagnostic énergétique du patrimoine communal (50 000 euros) ou d'une étude destinée à fixer les conditions d'attribution de la marque PNR à des produits locaux (38 000 euros).

Renseignements auprès du Parc au 05 55 67 97 90.

"Ce que nous vendons à Coca-Cola,



CULTURE ET RURALITÉ

Une enquête réalisée en 2003 par l'institut IPSOS à la demande de la Région Limousin révèle qu'à la question posée auprès de 200 nouveaux arrivants "Quelles sont selon vous les deux actions prioritaires qu'il faudrait mettre en œuvre dans votre commune pour y attirer de nouveaux habitants ?" 37% répondent : "développer des activités culturelles et de loisirs". Cette réponse arrive en deuxième position après le développement de l'offre de logements (47%) et avant le développement des services de proximité pour la petite enfance (36%). C'est dire que la culture est loin d'être un superflu ou un "plus" secondaire ou accessoire. Au contraire, elle apparaît, et sans doute de plus en plus, comme un élément primordial pour venir s'installer, puis demeurer, dans un espace rural comme le nôtre.

Cette importance accordée à la culture n'est pas propre au plateau de Millevaches. On l'a bien vu lors des Rencontres Nationales du réseau RELIER qui se sont déroulées fin septembre 2004 à Royère de Vassivière (voir IPNS n°9). Les quelques 300 participants à ces journées témoignaient pour la plupart de cette place prééminente que les ruraux accordent à la culture, entendue comme la possibilité sans cesse renouvelée de rencontres, de découvertes et d'ouverture. Une manière de désenclaver les territoires ruraux autrement qu'avec des routes.

La culture ? Combien de divisions ?

En 2004, Hélène Domayala a réalisé pour le compte du parc naturel régional un "état des lieux des ressources culturelles" sur le plateau. Sans être totalement exhaustive son enquête balaie largement le champ culturel local sous ses formes les plus variées. Salles polyvalentes, lieux de diffusion spécialisés, art contemporain, musées, cinémas, bibliothèques, musique et chants, danse et médias sont auscultés assez précisément pour connaître ce qui se passe dans ces divers domaines. Les points faibles de chacun de ces secteurs sont relevés et quelques pistes d'actions sont proposées pour y remédier. Parallèlement à cette enquête deux autres études plus spécifiques sont en cours. La première, réalisée par la Scène nationale d'Aubusson établit un diagnostic technique de 23 salles de représentations de spectacles sur le plateau (4 en Haute-Vienne, 8 en Creuse et 11 en Corrèze). Les premiers éléments de ce travail mettent en évidence que la plupart des salles dans leur état actuel ne sont pas adaptées pour recevoir un spectacle et qu'elles doivent donc être réaménagées différemment.

Le second diagnostic, confié à l'Institut d'Etudes Occitanes, concerne le recensement des acteurs qui travaillent sur la langue et la culture occitane.

Mais l'état des lieux des ressources culturelles ne s'arrête pas aux salles et aux structures. Chacun sait qu'en la matière les acteurs, hommes et femmes, associations et groupes, sont plus importants ! Dans une seconde partie, sont donc étudiées les "ressources humaines" et les "actions culturelles" existantes : festivals (18 recensés), événements culturels, pratiques amateurs et actions artistiques à destination des jeunes et des enfants. Enfin, un dernier chapitre fait un tour d'horizon des ressources et actions en terme de patrimoine.

Hommage est rendu aux associations : "Leur rôle est important car elles prennent le relais des pouvoirs publics dans le cadre par exemple de la diffusion de la culture, elles contribuent au renforcement du lien social au sein d'une population très dispersée et enfin elles défendent l'identité des populations locales et la pluralité de la culture".

Un groupe "culture" au sein du réseau d'acteurs

A la suite des rencontres RELIER, une vingtaine de personnes intéressées pour développer des initiatives culturelles sur le plateau se sont réunies à deux reprises ces dernières semaines. Elles désirent échanger sur leurs projets, leurs difficultés et leurs envies et envisagent de renouveler en septembre prochain un événement culturel comme celui organisé fin septembre dans le cadre des rencontres nationales Culture et Ruralité.

Soucieux de mieux se tenir au courant des initiatives des uns et des autres ce collectif informel d'acteurs culturels du plateau s'est constitué une liste internet de diffusion de l'information interne baptisée : truc@latelier23.com. Par ailleurs le site millecultures.net lancé par Télé Millevaches et Activeprod s'est également associé à cette démarche.

Le groupe, largement ouvert, poursuivra ses réflexions dans les prochaines semaines. Vous pouvez le rejoindre.

Contact : Emilie Lordemus au 06 10 46 18 91

Le dossier d'Antonin

La vie culturelle en France est foisonnante, tout le monde nous l'envie.

Toutes ces créations, toutes ces compagnies, tous ces théâtres, et pourtant toute cette vie culturelle est plate, terriblement plate, désespérément conformiste, formatée, attendue. Pourquoi si peu de secousses ? Si peu d'étonnement ? Explications :

Quelle municipalité, quel ministère, aurait envie d'attribuer une subvention à Antonin Artaud ?

On lui demanderait un dossier 21 x 29,7 avec ses intentions, et un budget dans lequel il lui faudrait montrer ses partenaires, scènes nationales, festivals, il aurait rendez-vous avec le maire qui ne sentirait pas ce créateur assez proche des électeurs. Il ferait un peu peur avec son regard étrange. On ne voudrait pas de lui non plus pour les animations scolaires de classe A 3.

Et voilà pourquoi aujourd'hui l'avenir appartient aux artistes propres sur eux, ne faisant pas trop de vagues, tranquilles, et sachant surtout ficeler de solides dossiers rassemblant de bons partenaires.

JACQUES LIVCHINE

Ce billet est extrait de la revue *Cassandra*



illustration Laurent Vanhelle



Illustration Laurent Vanhelle

Pour aller plus loin

Pour avoir un compte rendu des rencontres RELIER des 24, 25 et 26 septembre sur le plateau il faut lire le dernier numéro d' *Alternatives Rurales* qu'on peut se procurer auprès de Peuple et Culture, 108-110 rue St Maur, 75011 Paris, tel : 01 49 29 42 80.

La revue *Cassandra* a publié deux numéros sur les initiatives culturelles en milieu rural, en donnant la part belle à de nombreux témoignages, sous le titre : "Retour aux sources rurales". Ce sont les numéros 52 (mars-avril 2003) et 53 (mai-juin 2003) qu'on peut se procurer pour 5,5 euros chaque numéro auprès de Co-Errances, 45 rue d'Aubervilliers, 75018 Paris, tel : 01 40 05 04 24.

Cette agréable revue offre avec ces deux numéros un bouquet d'articles qui prouve la vitalité, le dynamisme et l'inventivité des campagnes en matière culturelle. Festivals, théâtres, associations d'éducation populaire, artistes installés à la campagne, fêtes ou musées, il y a de quoi glaner tout au long de ces pages. La devise de *Cassandra* : "l'art principe actif", n'est pas volée !

Une autre revue, éditée conjointement par les Ministères de la culture et de l'agriculture mérite de retenir l'attention. Son titre : *Champs culturels*. Si de nombreuses initiatives, menées tout particulièrement dans les établissements d'enseignement agricole, y sont présentées, la revue ne craint pas d'aborder les problématiques les plus larges qui traversent le domaine culturel. En témoignent les trois derniers numéros dont les thèmes sont : "Corps, art et culture" (en 2002), "Arts, sciences, culture et technologies" (2003) et "Jardins et création" (2004).

Pour se procurer ces numéros, il faut s'adresser en Limousin à Elisa Goulier : lycée des Vaseix, 05 55 48 44 00.

La librairie où il fait bon passer du temps

Après 25 années d'agriculture, j'ai cédé mon exploitation de production de petits fruits à un jeune agriculteur. Le temps de la retraite n'étant pas encore venu, il me fallait envisager une autre activité professionnelle. C'est dans cette perspective que depuis quelques temps un travail autour des livres me trottait dans la tête. En effet, ils font partie intégrante de mon univers tant pour leur contenu que pour l'objet qu'ils représentent. L'envie de transmettre ma passion de la lecture m'a conduit petit à petit vers le projet d'ouverture d'une librairie. Une opportunité de boutique à Eymoutiers, petite, mais avec des volumes intéressants et bien placée s'est présentée. Quelques mois de travaux et la librairie "Passe-temps" s'est ouverte fin mai 2004.

J'ai choisi de proposer des livres neufs et d'occasion, un peu d'ancien pour le plaisir. L'espace restreint m'oblige à opérer un choix minutieux en fonction de mes goûts, de l'actualité et des conversations avec les gens. Je commande aussi tous les ouvrages que les clients souhaitent lire. Le livre d'occasion permet de remettre dans le circuit quelques titres oubliés.

A l'étage une petite galerie d'exposition offre un espace à des artistes afin qu'ils montrent et qu'ils partagent leur création avec des gens et d'autres artistes. Raymond Valente a été le premier à présenter un travail sur son appartement avec des dessins en relief. Cet été, Golo, dessinateur de bande dessinée qui vit au Caire nous a fait découvrir la vie bouillonnante d'une ville égyptienne. Puis Isabelle Rousseau a présenté un travail très rigoureux qui demande qu'on s'y attarde et qui apporte beaucoup de sérénité.

Deux soirées ont eu lieu en octobre et en décembre. Chacune d'elles a permis à une vingtaine de personnes de découvrir et d'échanger à propos de René Char, puis du roman policier. Au cours de l'année 2005, plusieurs rencontres sont prévues : soirée mathématique, poésie, polar, conte.

En définitive j'espère pouvoir créer un lieu, une petite poche de résistance où il peut faire bon passer même quelques instants.

GUY VALENTE



LIMOUSIN REBELLE

La fierté d'être de ce pays s'alimente parfois aux gestes héroïques de quelques personnes qui nous y ont précédés. C'est à quelques-unes d'entre elles, devenues dans notre imaginaire de véritables personnages, icônes positives de ce que nous croyons de meilleur en l'homme, que nous avons décidé de dédier le dossier de ce numéro. Une forme d'hommage certes, mais bien davantage l'occasion d'un ressourcement dans la rencontre avec ces hommes qui incarnent la liberté, la révolte, l'insoumission et la solidarité. Ils ont pour noms Georges Guingouin auquel l'écrivain Daniel Rondeau rend un bel hommage dans son dernier roman, ou Jehan Mayoux, le poète surréaliste qui vécut à Ussel et dont la vie ne fut qu'une suite de rebellions et d'engagements. Il y a aussi des anonymes, plus secrets, mais dont les actions restent cependant des exemples de bravoure et d'humanité : ce sont les "rebelles" que décrit Georges Chatain lorsqu'il fait du plateau une "terre de révoltes", et, plus près de nous, les "Justes parmi les Nations" qui, en Creuse, sauvèrent les enfants juifs que leur naissance condamnait à une mort certaine dans quelque camp lointain, si des Limousins ne les avaient cachés, protégés et sauvés.

Dans la marche du temps

Une traversée du siècle via les maquis limousins

C'est un gros roman de presque 1000 pages. Un pavé dans l'histoire du XX^{ème} siècle qui commence en 1900 avec la naissance d'un certain Pierre Perrignon qu'on suivra jusqu'à l'autre bout du siècle à travers les vicissitudes de l'Histoire et de sa vie d'homme.

C'est aussi l'histoire d'un autre homme, Augustin, né en 1945, le fils inconnu et ignoré de Pierre, dont les retrouvailles sont le prétexte à revisiter le siècle : la révolte des vigneron de Champagne en 1910, la boucherie de 14-18, les hauts et les bas de l'espérance communiste, l'exode de 40, les maquis, la déportation à Buchenwald, la libération de Paris, puis 1968 et les hoquets nauséeux d'une fin de siècle un peu désabusée. On l'aura compris l'exercice romanesque est de proposer un bilan d'une période terrible au travers de deux hommes engagés dans les tourments de l'Histoire, des hommes passionnés, comme l'est Daniel Rondeau. On y rencontre de nombreux inconnus comme Berthet l'instituteur anarchiste, mais on y croise aussi beaucoup de noms connus devenus personnages de la fresque de Rondeau : Péguy, Thorez, Duclos, Hemingway, etc. Et parmi eux, un nom auquel Rondeau a donné une place de choix : Georges Guingouin, le préfet du maquis installé "dans sa corbeille de montagnes limousines, dont il faisait davantage qu'un centre géographique : un nombril moral, un tabernacle pour l'âme de la Révolution" (voir les explications de Daniel Rondeau ci-dessous).

Une lecture captivante et passionnante qui invite non seulement à relire son histoire, mais surtout à se demander si l'homme n'est qu'un jouet dans ce maelström où, au contraire, s'il peut y tisser sa trame de liberté, voire arquer la marche du temps. Des questions que se pose aussi Perrignon, le héros de Rondeau : "Et si le monde n'existait que pour permettre à des écrivains de le raconter ? Et si les hommes ne vivaient que pour permettre à une poignée d'entre eux, appelez-les comme vous voulez, bardes, poètes, romanciers, de les chanter ?". Il y a 3000 ans, Homère, plus sûr de lui, avait donné sa réponse : "Les dieux disposent les destinées humaines et décident la chute des hommes afin que les générations futures puissent composer des chants". On n'est évidemment pas obligé de le croire...



Georges Guingouin

MICHEL LULEK
Daniel Rondeau "Dans la marche du temps", ed. Grasset 2004 23 €

Guingouin : un aîné fraternel

IPNS a demandé à Daniel Rondeau pourquoi il avait donné au personnage de Guingouin une place emblématique dans son roman.

J'ai "rencontré" le personnage de Guingouin quand je militais à l'extrême-gauche, après 1968. Nous étions "obsédés de sincérité", comme disait



Daniel Rondeau

Malraux, et nous avions la religion du peuple et de la résistance. Guingouin, comme Tillon, était une de nos références. Des aînés fraternels. Plus tard (fin des années 80), j'ai passé plusieurs étés de suite dans une maison solitaire, très belle, du Limousin. Je me suis alors laissé envahir par la beauté de cette campagne, qui semblait restée la même que celle des gravures du XVII^{ème} siècle, et où vivait un imaginaire toujours fécond. Ce n'était pas très loin de Magnac Laval. J'ai eu l'idée de rencontrer l'ancien Préfet du maquis, je me suis abonné à son bulletin de liaison (que je lis toujours), mais j'ai appris qu'il vivait non loin de chez moi, en Champagne. Je lui ai écrit et lui ai rendu visite. J'ai écrit un portrait de lui dans *Le Nouvel Observateur*, à la suite duquel j'ai reçu un très long coup de fil de Robert Hue, alors secrétaire général du parti communiste, qui

était prêt à le réhabiliter. C'est vrai que le Limousin a beaucoup compté pour moi (j'ai failli m'installer chez vous plutôt qu'en Champagne !). Et Guingouin aussi, naturellement. J'avais tout de suite pensé à lui en commençant ma *Marche*. Il y a du roman dans sa vie. Cette lumière qu'il incarne dans la résistance, cette vie ensuite passée ensevelie de mensonges et d'ombres...

Le roman interroge toujours la complexité des choses et des hommes.

Guingouin à lui seul symbolise la complexité de notre histoire, comme de toute histoire (le communisme, la résistance, le gaullisme, la guerre, la paix...). Duclos aussi, comme Thorez d'ailleurs, mais ils sont ailleurs. Ceci posé, plus je m'enfonçais dans mon livre, moins je jugeais mes personnages. Dans l'Evangile, le Christ dit : "Je ne suis pas venu pour les juger, mais pour les sauver". Je pense que le romancier n'est pas venu pour juger ses personnages, mais pour les raconter. Péguy, Berthet, Perrignon, comme Guingouin, prouvent qu'à tout moment, un homme, quel que soit son milieu et les circonstances, reste LIBRE de choisir sa vie. Perrignon, comme Augustin de façon moindre, cherche la liberté supérieure et l'intensité de la vie. Ma *Marche* est un roman de mémoire et de fidélité.

Si j'ai fait la part belle à Guingouin, c'est parce qu'il a été le héros en terre limousine de ceux qui osaient dire Non. Il parlait pour tous les autres, au delà même des marches de sa province. C'est un personnage poétique. ("Je chante les armes et l'homme" disait Virgile). Un héros sorti du XIX^{ème} siècle et des pages de Victor Hugo lui-même, et plongé dans l'oubli du XX^{ème} par ses pairs. Un héros qui a porté sa croix (l'opprobre, le déracinement, les menaces, etc.) avec une dignité singulière. D'une certaine façon, le raconter comme je l'ai fait, c'est aussi, quoique j'en ai dit précédemment, tenter de l'inscrire dans notre mythologie française et de le sauver pour longtemps. D'une certaine façon, il incarne dans mon livre tous ceux, et ils furent nombreux, pour qui leur temps ne fut pas seulement un temps de désastre (celui de la double tenaille des deux totalitarismes), mais de courage et de liberté. C'est ceux là que j'ai voulu revivre dans *La Marche du temps*.

DANIEL RONDEAU



Jehan Mayoux à Ussel en 1970

Jehan Mayoux

Une résistance patrimoniale

L'association limousine de coopération pour le livre (ALCOL) a rendu hommage à Jehan Mayoux le poète surréaliste à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance. C'était le 20 novembre à la bibliothèque municipale d'Ussel, ville où il a vécu ses trente dernières années. Dans cette brève et émouvante biographie sa fille Alice, retrace l'itinéraire exceptionnel et exemplaire de ce résistant libertaire et pacifiste. Tout au long de sa vie et à travers tous les conflits de notre vingtième siècle il paiera très cher les exigences de son engagement irréductible au service de la liberté et de la paix. Il restera fidèle aux traditions de luttes syndicales et pacifistes transmises par ses parents.

Jehan Mayoux est né le 25 novembre 1904 à Cherves-Châtelars en Charente. Dès l'enfance il est plongé dans l'atmosphère des luttes que mènent ses parents, Marie et François Mayoux, fondateurs en Charente du Syndicat des Instituteurs et ardents pacifistes pendant la guerre de 14-18. A l'âge de 12 ans il passe en correctionnelle pour avoir collé des papillons pacifistes. Il est acquitté car les juges estiment qu'il a "agi sans discernement", formule qui l'indigne ! Ses parents sont condamnés à deux ans de prison pour leur brochure *Les Instituteurs Syndicalistes et la guerre* et révoqués de l'enseignement. Pendant leur incarcération Jehan et sa petite sœur Marianne sont recueillis par des militants syndicalistes. Début 1920 la famille va s'installer à Marseille où le syndicat des instituteurs a proposé à François Mayoux le poste de secrétaire de l'Union Départementale des syndicats des Bouches du Rhône. Il exercera plusieurs métiers jusqu'à leur réintégration en 1924.

Jehan Mayoux subit des brimades du fait de l'activité politique de ses parents. On lui refuse son inscription au concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence. Des protestations s'élèvent, il est finalement inscrit et reçu au concours en 1921. Peu après il est déplacé à l'E.N. d'Avignon sous un prétexte futile. Il devient instituteur dans les Bouches du Rhône en 1924. L'année suivante il épouse Marie-Louise Florac, elle aussi institutrice, et leur fils Gilles naît en 1926. Tout en enseignant, Jehan et Marie-Louise obtiennent une licence de lettres à la faculté d'Aix. En 1932, il est nommé professeur délégué à l'Ecole Normale de Saint-Lô, puis en 1933, à l'EPS de Dunkerque.

En février 1933, Jehan Mayoux prend contact avec André Breton et Paul Eluard à qui il envoie un texte qu'ils publient dans *Le surréalisme au service de la révolution*, n°5. Dès lors, il participe aux activités du groupe surréaliste dont il fera partie jusqu'en 1967. Il signe les textes collectifs et collabore aux revues surréalistes. La poésie fait, plus que jamais, partie intégrante de sa vie. Il publie *Trainoir* en 1935. C'est aussi le début d'une amitié sans faille avec Yves Tanguy, Benjamin Péret et André Breton.



Alfred Campozet et Jehan Mayoux en captivité

A partir de 1934 Jehan et Marie-Louise accueillent et aident les réfugiés anti-fascistes allemands en transit vers l'Espagne. C'est une période d'intense activité politique. Jehan Mayoux est délégué du Syndicat des Enseignants du Nord, puis en 1936, secrétaire-adjoint à la Bourse du Travail et enfin secrétaire du Comité de Front Populaire à Dunkerque. Parallèlement, il prépare le concours de l'inspection et en 1937 il est nommé Inspecteur primaire à Saint Jean-de-Maurienne. Dans sa circonscription il s'efforce de développer le sport scolaire et de promouvoir des expériences pédagogiques visant à élargir la portée des réformes introduites par le ministère de Front Populaire. Il publie *Mais* en 1937, *Le Fil de la nuit* en 1938 et *Ma tête à couper*, avec un frontispice d'Yves Tanguy, en 1939.

Le 1er septembre 1939, il refuse d'obéir à l'ordre de mobilisation. Il est emprisonné à Lyon où un tribunal militaire le condamne à 5 ans de prison. On le transfère à la prison de Clairvaux, au régime des droits communs, dans cette même centrale où son père avait été prisonnier politique en 1918-1919. C'est là qu'il rencontre le poète Alfred Campozet, lui aussi insoumis. L'amitié indéfectible qui se noue entre eux leur permettra de survivre aux épreuves qui les attendent. En 1940, à la suite du bombardement de la prison, ils sont capturés par les Allemands et emmenés en Allemagne comme prisonniers de guerre. Après plusieurs tentatives d'évasion ils sont envoyés au camp disciplinaire de Rawa-Ruska. Pendant ce temps, Marie-Louise Mayoux a été déplacée à Mostaganem par le gouvernement de Vichy (femme d'insoumis, elle a mis un portrait de Pétain à la poubelle de son école). Elle y meurt accidentellement en 1942.

Jehan Mayoux rentre de captivité en mai 1945. Il a été révoqué en 39 et sa révocation a été prononcée une seconde fois par le gouvernement de Vichy. Il travaille un an chez un camarade, entrepreneur de travaux publics à Montpellier. Puis, sur le témoignage de ses camarades de captivité et après décision favorable de la Commission nationale "Honneur prisonnier" il est amnistié et réintégré dans l'enseignement. Il est nommé Inspecteur primaire à Ussel en 1946.

Dans son nouveau poste, il se consacre à la pédagogie, s'efforce de faire connaître les méthodes d'Education Nouvelle et le mouvement Freinet. Il participe comme instructeur aux stages des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives, dirige des colonies de vacances, met en scène des pièces de théâtre pour les fêtes des Amis de l'Ecole. En 1947, il épouse Yvonne Coulaud, institutrice. Ils ont une fille, Alice, en 1949. En octobre 48 paraît *Au crible de la nuit*, avec un portrait de l'auteur par Hans Bellmer. A une exception près, les poèmes de ce recueil ont été écrits en captivité et souvent un poignant sentiment d'angoisse surgit au détour des images.



Jehan Mayoux (à droite) avec Yves Tanguy et Marthe Neuville Paris 1954

Les contacts reprennent avec les surréalistes dont le groupe s'est reformé après la guerre. Jehan Mayoux se rend le plus souvent possible à Paris aux réunions du groupe, invite ses amis à Ussel, comme le peintre Hans Bellmer qui profite de son séjour pour utiliser les compétences de l'imprimerie Eyboullet, ou Benjamin Péret. Yves Tanguy s'est fixé aux Etats Unis mais il le rencontre à Paris quand il y vient à l'occasion d'une exposition.

Amoureux des livres, Jehan Mayoux se fait éditeur pour publier ses amis. C'est d'abord en 1958, *Histoire Naturelle* de Benjamin Péret, illustré par Toyen et couplé avec *A perte de vue* de Mayoux, puis en 1961, *Le libérateur du Massacan* d'Alfred Campozet et *Mon sommeil est un verger d'embruns* de Pierre Dhainaut avec un frontispice de Toyen, enfin en 1968 *Les dits du sire de Barradel* de Hervé Delabarre illustré par Jorge Camacho. Pour ces deux derniers ouvrages il a adopté le nom d'Editions Peralta en hommage à Benjamin Péret décédé en 1959. Peralta était le nom de Péret pendant la guerre d'Espagne où il a combattu d'abord dans les rangs du POUM puis aux côtés des anarchistes.

En août 1960, Jehan Mayoux signe, avec d'autres membres du groupe surréaliste, la Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, dite *Manifeste des 121*. Il est suspendu de ses fonctions en octobre. Cette suspension dure cinq ans, au cours desquels il refuse tout autre poste que le sien, toute offre d'avancement. En 1961, il fait une série de conférences dans le Nord, pour le compte de la Libre Pensée, dans lesquelles il prend la défense de la laïcité. Pendant quelques mois il enseigne la philosophie au lycée d'Ussel, comme professeur contractuel. Finalement, grâce au soutien de ses chefs hiérarchiques, des maîtres de sa circonscription et du département, grâce aussi à son obstination, il obtient sa réintégration à Ussel à la rentrée 1965. Il prend sa retraite d'enseignant en 1967.

En 1968 il participe aux manifestations étudiantes à Montpellier et à Paris. Quoique n'ayant jamais adhéré à aucun parti politique, il continue à s'intéresser à toutes les luttes pour la paix et la liberté, contre tous les autoritarismes, à faire preuve d'une insatiable curiosité intellectuelle, à accueillir et encourager de jeunes poètes, à écrire, jusqu'à sa mort, à Ussel, le 14 juillet 1975.

De 1976 à 1979, Yvonne Mayoux publie ses oeuvres, dont une très grande partie est alors inédite, aux Editions Peralta.

ALICE MAYOUX

Le Limousin a accueilli de nombreux réfugiés durant la seconde guerre mondiale. Parmi eux des juifs. Anne Marie Amoros, journaliste à France Bleu Creuse, a mené une recherche historique sur ce sujet, étudiant en particulier l'accueil des enfants juifs cachés en Creuse. Elle nous raconte, témoignages à l'appui, cet épisode. A côté des organisations de sauvetage comme l'OSE (Organisation de Secours aux Enfants) qui installa en Limousin de nombreuses maisons d'accueil d'enfants juifs, elle s'est intéressée davantage aux enfants accueillis individuellement ou en famille en dehors des systèmes organisés.

Lueurs d'espoir au temps des années noires

Des enfants juifs en Creuse

Pourquoi la Creuse ?

Pour répondre à cette question, il faut faire preuve de prudence, car les témoins connaissent très rarement les raisons de ce choix. Il faut rappeler qu'ils étaient des enfants et que bien souvent les adultes ont tenté de leur épargner la souffrance de la persécution et ne leur disaient pas grand chose. On peut noter toutefois que dans bien des cas c'est le hasard qui les conduit en Creuse. Pour d'autres c'est un membre de la famille qui signale la possibilité de venir le rejoindre. Le fait de pouvoir trouver de la nourriture en zone rurale joue aussi son rôle.

Léo a onze ans en 1939. Il décrit comment la Creuse s'est imposée à sa famille : "A l'époque, ce département était inconnu des intellectuels et des parisiens. Je me souviens que mes parents se sont réunis à la maison. Ils vivaient avant au fin fond de la Pologne, entre les frontières de l'Autriche-Hongrie et de l'Ukraine. Ils ont eu l'expérience de la guerre de 14, où il n'était pas bon de vivre près d'une frontière, parce que les frontières étaient sans arrêt combattues. D'autre part, il ne fallait pas être au croisement des chemins, parce que les croisements étaient importants pour les communications de l'armée. Il fallait aussi fuir les grandes villes parce qu'elles étaient convoitées par l'armée, fuir les côtes, les nœuds ferroviaires. Ils ont pris une carte, c'était des émigrés qui parlaient à peine français et sous le doigt, il y avait écrit "Creuse". C'était bien au centre de la France et c'était le coin perdu où il fallait aller en cas de guerre".

Léo arrive à Jarnages dans la voiture de l'oncle, avec ses parents et d'autres membres de sa famille. Il y séjournera de 1939 à septembre 1945.

Fernande a 9 ans en 1939. Elle quitte Paris avec sa famille pendant l'exode. En juin 1940 la famille s'installe à Montluçon. En 1942, Fernande est malade et très affaiblie. L'employeur de son papa s'inquiète. Il lui propose de l'envoyer dans une famille de sa connaissance, dans une ferme de Laugères sur la commune de Gouzou. Au moment où la zone libre est occupée, fin 1942, ils sont prévenus par le maire de Montluçon Marx Dormoy : "Moi avec des noms pareils, j'irais plutôt à la campagne, plutôt que de revenir à Paris". Toute la famille quitte Montluçon pour s'installer à Gouzou. Ils vont y rester jusqu'en 1944.

Ces deux témoignages montrent combien la Creuse s'impose dans un parcours chaotique comme une sorte de refuge. L'isolement, la ruralité sont perçus comme un atout pour se cacher.

Un accueil chaleureux

Dans tous les témoignages que j'ai pu recueillir, l'accueil que fait la population à ces réfugiés est plutôt chaleureux. Certains donnent un coup de main pour l'installation, d'autres aident pour trouver un logement. Peut-on dire pour autant que la population creusoise savait qu'ils étaient juifs ? Je ne crois pas. Il n'y avait pas de communauté juive en Creuse avant la guerre. Pour les Creusois, il s'agissait avant tout de réfugiés. On savait probablement que certains d'entre eux étaient étrangers. Les membres les plus âgés de certaines familles ayant fui de l'étranger parlaient avec un fort accent. Cependant il est indéniable que l'accueil a existé. Celui-ci, pour les familles, les enfants qui venaient se mélanger à la population creusoise, a joué un rôle indéniable dans leur sauvetage. Sans être héroïque, cet accueil avait une valeur vitale pour ces familles juives.

Des enfances "heureuses"

Réfugié à Crocq, Jacques parle d'une vie tout à fait normale : "Il n'y avait pas de problème, je faisais de la luge, je n'avais pas particulièrement de copain mais je m'occupais beaucoup de ma mère et on a eu des contacts entre elle et moi vraiment extraordinaires. Elle était formidable ! Quand je me remémore tout ce qu'elle a fait pour me cacher".

Jacques était seul avec sa mère à Crocq. Ils étaient aidés par deux femmes, ses voisines, qui veillaient sur eux. A un moment donné le curé de Crocq va cacher Jacques chez les frères St Jean Baptiste de Giat. Au travers du témoignage d'un autre enfant caché à Crocq, on peut apprendre que la mairie et la secrétaire de mairie en lien avec la résistance ont agi en faveur des familles juives cachées dans cette commune.

Certains enfants vivent la Creuse comme un lieu d'expérience extraordinaire.

Léo : "J'étais à l'école communale, comme tous les autres gosses, et j'ai eu une école extraordinaire à Jarnages qui était, de loin, supérieure à toutes les autres écoles communales que l'on a pu connaître à Paris. J'avais une directrice qui est une idole pour moi. C'était une femme formidable, elle arrivait à éduquer des classes entières avec des petits, des moyens, des grands, elle se faisait fort de les emmener au certificat d'étude à Parsac. (...) Elle savait que ces enfants allaient travailler la terre, parce que l'on avait besoin d'eux pour les labours, les moissons, les foins. Moi-même, j'allais travailler et j'adorais ça. Elle apprenait à se laver les mains, à se nettoyer les ongles, elle apprenait comment il fallait se coiffer, comment il fallait se tenir vis à vis des filles, comment il fallait respecter les demoiselles. Ces garçons qui partaient, elle en faisait des hommes. (...) Lorsqu'on la croisait, on avait intérêt à pas se débiter, et enlever son bonnet pour la saluer, et si on n'enlevait pas son bonnet, le lendemain on avait cent lignes qui nous attendaient".

Dans ce témoignage, comme dans bien d'autres, il n'est pas question de différence d'origine mais bien d'un ensemble d'enfants dont l'institutrice veut faire des hommes. Léo ne se sent pas différent. Il dit plus loin : "Moi, je vivais la vie des petits paysans. Après la classe, je courrais dans une ferme ou une autre et je faisais les foins, je travaillais comme tout le monde, et comme ils étaient contents de moi, ils me donnaient soit un kilo de beurre, soit un litre de lait et c'est comme cela que l'on a vécu en faisant du troc. Il nous est arrivé, avec mes cousins, d'aller nous baigner. On faisait des marches, on faisait des pique-niques, on s'arrêtait dans les fossés pleins de violettes, on ramassait des violettes, les fossés sentaient bon, la terre sentait bon (...) ça, je ne l'aurais pas vécu si j'étais resté à Paris".

Pour les enfants cette période passée en Limousin est un moment où des enjeux pour le futur se construisent. Qu'ils soient ou non dans des réseaux de sauvetage ils y ont élaboré une part de leur mémoire. Cette mémoire n'est pas toujours triste et certains parlent même d'une période "heureuse".

L'ombre de la peur

Même si ces quelques extraits laissent entendre que ces enfants ont pu se construire dans l'adversité de l'époque, on ne peut pas ignorer le traumatisme, la douleur, la violence qu'ils ont subis.

Dans leur grande majorité, les témoins n'abordent pas de manière explicite les mesures dont ils font l'objet en tant que juifs. Lorsqu'il est question de ces mesures, c'est par la description des événements auxquels ils sont confrontés directement qu'ils les évoquent. C'est à travers l'expression "peur" ou la description d'actions comme les rafles, les arrestations, la présence d'hommes en noir, le bruit, les camions, qu'ils décrivent le climat de danger dans lequel ils vivent. Pour eux, l'inquiétude est transmise par la famille et relayée par des mesures de précaution d'ordre général : être discret, s'intégrer à la population...

En revanche on peut dire que ceux qui ont pu demeurer en Creuse avec au moins un membre de leur famille et avec la complicité d'une partie des Creusois ont pu se fabriquer un monde pour les protéger. Ils évoquent dans leur reconstruction de la mémoire, tour à tour une sorte d'apprentissage du monde rural et l'expérience de la guerre. La nature comme refuge, les pratiques du monde paysan comme un espace où ils pouvaient exister même en tant que juif. Il y a bien eu accueil. Cet accueil n'avait pas pour objet d'accueillir des juifs mais simplement des personnes en errance qui venaient, comme d'autres, trouver refuge en Creuse. Avec l'évolution de la répression anti-juive et l'occupation de la zone libre, on peut dire que des actes de sauvetage ont été clairement, et en connaissance de cause, organisés. Mais c'est probablement le "bon sens creusois" qui est à l'origine de la plupart des accueils ou actes de bienveillance.

Certains diront que ce ne sont pas des actes héroïques. Mais est-ce bien nécessaire d'être héroïque pour sauver une vie ? Ceux qui furent des enfants juifs en Creuse ont bénéficié, avec leur famille, du silence d'une partie des Creusois. Ils ont pu vivre grâce à des gestes indispensables au quotidien : de la nourriture, des petits travaux, l'école pour grandir et se construire. Mais surtout la possibilité d'être un enfant avant tout.

De nombreuses personnes en Limousin se sont vues décerner le titre de "Justes parmi les Nations" par l'Etat d'Israël. Ce titre est la plus haute distinction civile d'Israël. Elle honore les non-juifs qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs durant la seconde guerre mondiale. Sur la médaille des justes est inscrit "qui sauve une vie sauve l'humanité".

ANNE MARIE AMOROS

Pour en savoir plus

Amoros Anne-Marie *La reconnaissance de "Juste parmi les Nations" en France au travers de l'histoire du comité français pour Yad Vashem. Une source pour l'historiographie du sauvetage des juifs durant la seconde guerre mondiale.* Mémoire de DEA, Sorbonne, sous la direction d'André Kaspi et Catherine Nicault.

Amoros Anne-Marie, *L'accueil des enfants juifs en Limousin. Histoire et reconstruction de la mémoire.* Mémoire de maîtrise, EHESS, sous la direction de Pierre Laborie
Collectif *Le sauvetage des enfants juifs de France.* Actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996.
Hazan Katy *Les orphelins de la Shoah. Les maisons de l'espoir (1944-1960),* Paris, les Belles Lettres (2000)

Klarsfeld Serge *Journal de Louis Aron, directeur de la maison israélienne de refuge pour l'enfance,* Paris, FFDJF (1998)

Zeitoun Sabine *Ces enfants qu'il fallait sauver,* Paris, Albin Michel (1989)

Zeitoun Sabine *L'œuvre de secours aux enfants sous l'occupation en France,* Paris, Harmattan, (1990)

Le site de l'OSE (Organisation de Secours aux Enfants)
www.ose-france.org

Le site Bonjours les enfants de La Souterraine
www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/sommaire



TERRE DE REVOLTES

"Les Limousins", écrivait au XVIII^{ème} siècle l'intendant Bernage dans un rapport à la Cour, "sont laborieux, durs à leurs affaires, craignant le mépris, durs sur le recouvrement des deniers royaux", sans cesse animés par "un esprit de révolte, de sédition et de mauvaise volonté". Un ensemble de traits qui sied particulièrement aux gens du plateau et qui explique en partie cette singularité sociologique qu'est la paysannerie "rouge". L'autre explication, c'est évidemment le phénomène des migrations temporaires : le paysan, en partant à Paris ou à Lyon, y devenait prolétaire, découvrait la culture ouvrière naissante, les "classes dangereuses" et, selon le rapport d'un préfet de la Corrèze, les "plus détestables doctrines" des premiers penseurs socialistes. Martin Nadaud raconte précisément cette évolution dans ses *Mémoires de Léonard*. Dès avant, le plateau, malgré son isolement, avait participé aux grands déferlements de l'histoire. Il n'est pas certain que la Révolte des Croquants, à la fin du XVI^{ème} siècle, qui ravagea la région jusqu'en Périgord, se soit enflammée à Crocq, comme ont pu déduire certains historiens de la parenté étymologique des deux noms ; mais cette révolte y a été dure et mortellement matée, sur tout le plateau et ses abords. La Révolution y a été bien accueillie, et la région, contrairement à d'autres, ne rechigna pas à envoyer des volontaires défendre la République naissante. Cela changea sous l'Empire et les guerres napoléoniennes : le plateau devint alors un lieu de refuge pour les déserteurs et les réfractaires.

Mais c'est avec la révolution industrielle et l'accroissement de grande ampleur de l'émigration maçonnante que la personnalité rebelle du plateau s'affirma nettement. De Lyon, les maçons avaient rapporté la devise des canuts révoltés de 1834, "vivre en travaillant, mourir en combattant", devise plusieurs fois relevée par les rapports de police lors de troubles locaux. "Chaque émotion de la population parisienne" écrit l'historien Alain Corbin, "se traduira par un bain de sang pour la population limousine". Il fut établi un décompte des Limousins arrêtés à Paris après la répression des journées de juin 1848 : 427 dont 309 de l'émigration maçonnante. Parmi eux 95 "meneurs" qui furent "transportés" dans les bagnes de Nouvelle-Calédonie, d'Algérie et de Guyane. C'est le canton de Felletin qui paya le plus lourd tribut, avec huit déportés.

Récidive avec la Commune de Paris. Après la Semaine

sanglante, du 21 au 26 mai 1871, pendant laquelle plusieurs milliers d'insurgés (chiffre incertain, entre 17 et 20 000) furent tués sur les barricades ou fusillés sur-le-champ, le gouvernement versaillais procéda à 24 584 arrestations, dont 1514 émigrés limousins. La répression nécessita un gros travail de renseignements. Le préfet de la Creuse, deux mois après la fin de la tragédie, note "le

nombre relativement considérable de Creusois qui ont pris part, à Paris, à la lutte criminelle". Le maire de Vallière, sur le versant nord du plateau, écrit son inquiétude : "les feuilles les plus incendiaires, *Le Père Duschesne*, *Le Cri du peuple* (le journal de Jules Vallès), *Le Vengeur*, n'ont cessé de circuler ici, apportées par ceux qui quittaient Paris. Les dépêches annonçant les succès de l'armée, affichées par mes ordres, étaient l'objet de commentaires les plus malveillants. Toutes les nuits les affiches étaient arrachées". Après la fin des combats, dit-il, "la chute de la Commune a été accueillie comme une défaite et un malheur public". Le juge de paix de Treignac, sur le versant sud, abonde dans le même sens : "on sent que, depuis le règne de la Commune de Paris, l'esprit public s'est perverti, que l'union et la confiance ont disparu, le terrain est brûlant, chacun attend avec anxiété l'avènement de l'ordre des choses qu'il a rêvé". Le même état d'esprit est noté dans les villes qui entourent le plateau : Bourgueuil, Aubusson, Ussel. La rumeur court la région que les insurgés du pays, qui ont réussi à échapper à la répression, sont revenus constituer des maquis pour continuer la lutte. Sans doute y a-t-il eu des retours clandestins et des proscrits cachés dans les villages jusqu'à l'amnistie du 14 juillet 1880, mais une enquête, diligentée à l'époque par le procureur d'Aubusson, ne décela rien de véritablement menaçant pour l'ordre public.

La grande affaire qui eut pour cadre le plateau lui-même fut l'affaire du soviet de La Courtine, en 1917, l'année des mutineries sur le front de soldats épuisés par l'interminable Première Guerre mondiale. Le contingent



photo : Patrick Fabre

russe, 16 000 hommes, travaillé par la propagande bolchévique, fut, par peur de la contagion révolutionnaire, replié sur le camp militaire. Il s'y révolta et y créa des conseils (soviets) qui exigèrent leur rapatriement. L'armée encercla le camp et régla l'affaire à coup de canon. Bilan officiel : onze morts. Deux cent, en réalité, selon le journaliste américain John Reed dans *Dix jours qui ébranlèrent le monde*. L'historien creusois Georges Dager, qui estime que "la question se révèle insoluble", s'en tient à une fourchette de cent à trois cents morts.

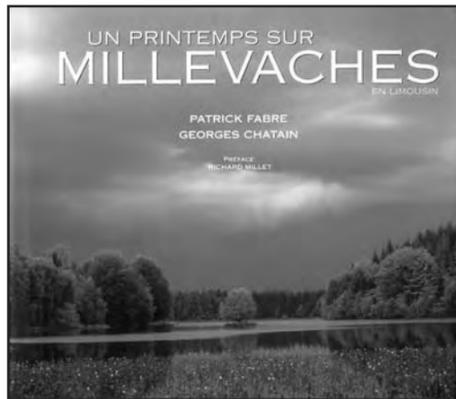
Cette affaire, pourrait-on penser, ne concerne le plateau que de manière extérieure. Les Russes retirés du front auraient aussi bien pu être dirigés sur un autre camp, la Braconne en Charente ou le Larzac en Aveyron, et leur sédition s'est faite en vase clos. Sans doute, mais ce qui ramène à l'esprit du plateau, c'est que ces soldats exilés avaient tissé des liens amicaux avec les populations autochtones. Amicaux et parfois plus : l'un des principaux animateurs du soviet, l'ukrainien Afanassi Petrovitch Globa, s'était mis en couple avec une fille du pays. Et lorsque les mutins redescendirent en files de prisonniers vers Limoges pour être réexpédiés en Russie, l'encadrement militaire français de ces colonnes, raconte le journaliste limougeaud Pierre Poitevin qui consacra ensuite un ouvrage à l'affaire, fut pris à partie par les habitants des bourgs et des hameaux traversés : "Laissez les donc tranquilles, ces pauvres Russes, ils ne veulent plus de la guerre, et ils ont raison ; nous autres on n'en veut plus non plus".

GEORGES CHATAIN

Ce texte est extrait de *Un printemps sur Millevalches* (p. 139 et 140).

Un plateau sans hommes

Ce n'est pas tous les jours que sort un livre tout entier consacré au plateau de Millevalches. On doit ce beau cadeau aux éditions Culture et Patrimoine en Limousin dont on a déjà salué dans IPNS la qualité des productions. Ce fort bel album consacré au Millevalches a toutes les qualités des autres ouvrages que publie cet éditeur régional, et en particulier ceux déjà parus dans la collection "Regards" dont il est le cinquième volume : iconographie riche et nombreuse, mise en page impeccable, impression soignée, alliance harmonieuse entre le texte et l'image. Bref de la belle ouvrage qui fait rêver... Quoi, ces paysages superbes, ces sublimes panoramas, cette nature magnifique, à la fois sauvage et domestiquée, c'est chez nous ? Et oui, nous vivons bel et bien dans cet écrin majestueux dont la beauté et la grandeur ont de quoi faire tourner la tête. L'utilisation par le photographe Patrick Fabre du boîtier panoramique n'y est pas pour rien. Mais même les détails subtils, là d'un mur grignoté par un lichen, ici d'une vieille croix, ailleurs du tronc tordu d'un bouleau, conspirent à faire de ce pays le repère magique d'elfes ou de personnages mystérieux. Car, et c'est le parti pris de l'ouvrage, ses habitants sont à deviner, à imaginer. Pas un homme sur tous ces clichés. On se doute qu'ils existent, bien sûr, par les traces qu'ils ont inscrites dans le paysage : plantations de résineux ou clôtures des pâtures. Mais c'est comme s'ils avaient déserté, étaient partis depuis peu, laissant une nature parfaitement entretenue mais subitement abandonnée. Déjà, au milieu de la route, l'herbe a repris du poil de la bête. Elle envahit les vestiges immobiles de la nécropole de Soubrebost ou des thermes des Cars. Les seuls personnages que montre le photographe sont figés dans le granit de l'église de Tarnac. Même les créations les plus contemporaines comme les sculptures d'Andy Goldsworthy ont l'allure millénaire des rochers caressés par les eaux tumultueuses de la Vézère ou de la Maulde. Un plateau immémorial et sans hommes, austère et magnifique, sévère et grandiose, presque mythique



si, en ouvrant notre fenêtre, nous ne le découvrons pas chaque matin ainsi.

Le texte de Georges Chatain tente de ramener un peu ces hommes, leur histoire, leurs luttes et leurs espoirs, dans ce pays légendaire dont le photographe a décidé de les exclure. Pour commencer à vrai dire par les réinscrire dans le plus ancien des passés. Comme il le rappelle le Limousin a été une terre d'élection pour les préhistoriens. La première sépulture néandertalienne n'a-t-elle pas été trouvée en 1908 à la Chapelle aux Saints près de Brive ? Au moment où l'homme de la Chapelle aux Saints vivait, "le plateau était une toundra venteuse et déserte et les chasseurs paléolithiques n'y montaient qu'épisodiquement". Puis commence la longue procession des générations qui peu à peu façonnèrent le pays qui est aujourd'hui le nôtre : premiers agriculteurs du Néolithique, Gaulois (c'est alors "que le plateau entre véritablement dans l'histoire"), Romains, et bientôt, les moines du moyen âge. Et Georges Chatain de poursuivre avec l'épopée des émigrants, la saga des révoltés qui marquèrent tant l'esprit des lieux (voir l'extrait ci-dessus) et la grande entreprise des reboiseurs du XX^{ème} siècle. Il termine au plus près de nous en relevant les signes d'une "certaine modernité", faisant au passage un clin d'œil à Télé Millevalches et IPNS...

Préfacé par l'inévitable Richard Millet, *Un printemps sur Millevalches* joue ainsi entre un passé quasi légendaire et un avenir incertain mais nullement fermé. Il a planté le décor dans lequel s'épanouissent d'autres saisons : celles d'une vie et d'un renouveau qui pourraient justifier demain un nouveau volume, plein des hommes et des femmes qui réinvestissent ici et maintenant ces hautes terres de la Montagne limousine.

MICHEL LULEK

Patrick Fabre, Georges Chatain : *Un printemps sur Millevalches*, Culture et Patrimoine en Limousin, 39 euros.





LO SENDARON ... Un autre biais de trobar lo bon chamin ...

Lo Sendaron (pour les nons-occitanophones prononcer " Lou chendarou "), (le sentier, le petit chemin qui serpente et qui n'est pas forcément un raccourci), est une association née il y a environ un an à l'initiative d'un groupe de personnes ayant en premier lieu envie de se rencontrer, d'échanger et de s'investir dans la vie culturelle de ce coin de la montagne limousine, du côté de La Nouaille, en Creuse.

L'association a pour but "la protection, la préservation, la mise en valeur et la réhabilitation du patrimoine culturel, environnemental, naturel et bâti du canton de Gentioux et des communes limitrophes.

L'association se réserve la possibilité de mener toutes les actions de sauvetage ou de proposer de conduire toutes actions utiles, notamment sur le patrimoine protégé, ainsi que sur le patrimoine immatériel (tradition, langue, etc.).

Vaste programme !

Nous avons depuis notre création mis sur pied un atelier de vannerie traditionnelle, des randonnées pédestres (dont une lors des journées du patrimoine), deux bals traditionnels, mais aussi organisé un spectacle de contes lors du festival Coquelicotcontes avec l'accueil de Monica Burg et mis sur pied une balade contée et musicale en occitan et français.

Le travail le plus motivant aura été pour cette première année de fonctionnement le nettoyage et la remise en état de la fontaine Saint-Pierre / la font Sent-Pièrre, qui était autrefois le lieu d'approvisionnement en eau potable du bourg de La Nouaille.

Pour 2005, des projets il y en a plein la benata (la hotte) : conférences, spectacles, bals, ateliers de peinture sur bois, de vannerie, randonnées et sorties thématiques, inventaire patrimonial et poursuite de nos chantiers sur les chemins ...

A retenir : ce printemps lors du festival Coquelicotcontes, la venue du conteur Jean-Claude Bray et cet été un spectacle de Jan dau Melhau à la Font Sent-Pièrre sur le thème de l'eau.

JEAN MARIE CAUNET

Contact : Lo Sendaron - le bourg- 23500 LA NOUAILLE
Tél : 05 55 66 02 06

Tristes tropiques de la Creuse

L'affaire des Réunionnais de la Creuse tient la vedette dans toutes les sphères médiatiques et dans la production éditoriale. En 2003 c'est la publication du livre *"Une enfance volée"* de Jean-Jacques Martial. "Il apporte un témoignage sur l'exil imposé à des enfants issus de milieux défavorisés, orphelins ou enlevés à leurs parents analphabètes. Ils sont plus de 1 500 à être déracinés dès leur plus jeune âge " comme le rapporte un universitaire dans la postface. Aujourd'hui Jean-Jacques Martial engage une procédure auprès du tribunal de Montpellier pour condamner l'Etat à lui verser un milliard d'euros pour "enlèvement et séquestration de mineur, rafle et déportation". En 2004, " l'association Réunionnais de la Creuse " sous l'égide d'un avocat dépose onze plaintes auprès du tribunal de grand instance de Paris. Dans l'attente de ces prochains procès les publications se multiplient. Toujours en 2004, deux romans, un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine : *"Le Déplacement des mineurs réunionnais vers la métropole, 1960-1975"*, un ouvrage de témoignages par la psychologue Elise Lemai : *"La Déportation des Réunionnais de la Creuse"*, un téléfilm de Francis Girod sur FR 3 : *"Le pays des enfants perdus"* et enfin ces *"Tristes tropiques de la Creuse"*. Il s'agit cette fois d'une enquête scientifique menée par deux sociologues et une historienne ; tous les trois travaillent sur les problèmes d'immigration dans les sociétés de l'océan indien. Le premier intérêt de cet ouvrage c'est son caractère fortuit. Il ne répond à aucune commande officielle. Ces chercheurs se sont retrouvés en 2001 par le plus grand des hasards au premier festival organisé en Creuse par Kreuséol une association de Réunionnais. Piqués dans leur curiosité de spécialistes de la société réunionnaise et de la culture créole ils ont voulu en savoir davantage sur ce métissage de la culture créole au cœur d'un festival creusois ; ils y reviendront en 2002 et 2003. L'entreprise n'a pas été simple, et de toute évidence n'est pas close. Un autre intérêt de leur vaste enquête, au-delà des réactions émotionnelles et passionnelles, c'est de resituer cette "affaire des mineurs réunionnais" dans sa dimension historique, politique et sociologique. Et pour la conduire ils ne bénéficieront guère de l'aide publique. Toutes les archives leur seront systématiquement fermées, les privant des sources d'information administratives ou même statistiques.

UNE AFFAIRE D'ETAT

Très vite ils se sont heurtés à des résistances. Et en tout premier lieu sur la qualification à donner à ce "départ" de quelques 1 600 mineurs réunionnais vers la métropole entre 1964 et 1974. Dans l'effervescence médiatique et éditoriale tout aura été dit : enfants volés, perdus, exilés, traités et esclavage d'enfants, déportation. Nos auteurs opéreront pour la notion quasi administrative de "transfert". Et toute leur démonstration s'efforcera de valider la neutralité de ce concept pour désigner clairement la responsabilité de l'appareil de l'Etat. Il a été l'ordonnateur et l'organisateur de cet épisode douloureux pour tous les ex-mineurs transférés qui ont "survécu". En deux chapitres clés ils resituent ce transfert dans le projet politique de Michel Debré. Après avoir été le père fondateur des institutions de la V^{ème} république comme Premier ministre du général de Gaulle, il est élu député de La Réunion en 1963. Avec sa conception jacobine de l'Etat-nation il met en œuvre le rêve gaullien de la plus grande France des années 60, celle des "100 millions de français de Dunkerque à Tamanrasset". Dès son arrivée sur l'île il crée le BUMIDOM (bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre mer). L'avenir économique et social de La Réunion se joue dans cette grande France. Alors pour mettre un frein à son surpeuplement, pourquoi ne pas la faire contribuer au peuplement du territoire rural déserté de la métropole? Le Bumidom transférera ainsi 1600 pupilles réunionnais dans les départements de la diagonale du vide, et la Creuse en accueillera 215. Cette hypothèse de la migration pour "peuplement" n'est pas validée par le rapport de l'inspection générale de l'action sociale (IGAS) diligentée en 2002 par le ministère de l'emploi et de la solidarité pour faire face à la pression médiatique. Les inspecteurs de l'IGAS se livrent à une expertise approfondie mais timorée sur l'effet des procédures de protection ou d'aide à l'enfance en Creuse et à La Réunion. La conclusion de leur rapport reste très prudente et quelque peu partisane en affirmant que la migration des pupilles réunionnaises avait respecté "globalement la législation en vigueur".

UN TRAVAIL DE MEMOIRE

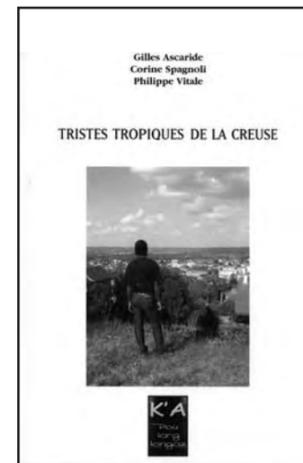
A partir des bonnes relations qu'ils ont établies avec les associations réunionnaises tant en Creuse qu'à La Réunion les chercheurs ont collecté une soixantaine d'entretiens auprès des ex-mineur(e)s. Ils se sont aussi entretenus avec sept familles de La Réunion qui avaient vu ou laissé partir leurs enfants pour la Creuse. Mais une question demeure : comment doit-on croire ou comprendre la mémoire reconstruite de ces récits de vie après quarante ans ? Reconstitution d'autant plus délicate qu'après les épreuves d'une intégration institutionnelle et culturelle difficile et souvent traumatisante les repères identitaires se sont effacés ; selon la formule d'un Réunionnais de la Creuse : "on m'a effacé le disque dur". Ce travail de mémoire reste à faire. Et les associations anciennes ou nouvelles qui se sont constituées autour de l'affaire des Réunionnais n'ont pas la représentativité suffisante pour opérer ce travail de réconciliation ou de "résilience" collective. Il relève de la responsabilité politique de l'Etat. En attendant qu'elle se manifeste, en guise de conclusion les auteurs évoquent la mémoire des Réunionnais sous la forme mythique d'un conte de fées à la manière Perrault :

"Comme dans la famille de Poucet et ses frères, ces enfants réunionnais sont trop nombreux. Trop de bouches à nourrir. On s'étonnera que le Bûcheron ait eu tant d'enfants en si peu de temps ; mais c'est que sa femme allait vite en besogne et n'en faisait pas moins que deux à la fois. Les pauvres parents bûcherons, quels que soient leur souffrance et leurs remords, sont obligés de se rendre à la raison : ils doivent s'en défaire. Malgré les protestations véhémentes de la mère. Ainsi durent se résigner bien des parents réunionnais. Avec moins de violence que la famille de Poucet puisque on n'envisageait pas de faire mourir leur progéniture et que l'on pouvait penser que c'était "pour leur bien". Leitmotiv d'à peu près tous les parents qui ont laissé partir ces enfants. Comme dans le Petit Poucet (cailloux blancs, puis miettes de pain), les efforts tentés parfois par les enfants transférés pour retrouver leurs famille n'ont pas été couronnés de beaucoup de succès. Les oiseaux ont mangé les miettes de pain, les courriers ont été souvent interceptés, dans un sens comme dans l'autre, quand courrier il y avait. La rupture a été organisée. Ainsi les pupilles n'avaient plus comme choix que d'affronter l'Ogre. Paradoxalement, c'est chez lui que Poucet et ses frères trouvent chaleur et nourriture, mais c'est chez lui que leur existence sera mise en danger. A La Réunion et en Creuse, l'Ogre est multiforme. On peut dire qu'il sera l'Etat dans tous ses états : les politiques, les administrations, les procédures, les dispositifs. Un monstre. En tout cas, on ne l'affronte pas facilement à mains nues. L'Ogre a une Ogresse qui lui obéit, collabore, mais fait également le peu qu'elle peut pour protéger ces enfants perdus. On peut y reconnaître, pour partie, le foyer de l'enfance, certains travailleurs sociaux, certaines familles d'accueil. Et puis bientôt le Petit Poucet ne peut plus compter que sur ses propres forces et sa ruse pour s'en sortir, sauver ses frères et tenter d'échapper à l'Ogre. Ils y parvinrent. Ils survécurent. Ainsi firent les Creuso-Réunionnais".

Comme dans tous les contes il y a plusieurs fins possibles. Laissons à chaque lecteur la liberté de choisir la sienne.

ALAIN CAROF

Gilles Ascaride, Corine Spagnoli, Philippe Vitale.
"Tristes tropiques de la Creuse". Editions K'A, septembre 2004, 210 p., 20 €





LA BELLE LIMOUSINE

UN PATRIMOINE IDENTITAIRE

Une double approche scientifique nous est proposée par deux universitaires de Limoges pour nous conter l'aventure "patrimoniale" de "la belle limousine". Celle de l'histoire que nous rapporte Philippe Grandcoing. Docteur en histoire contemporaine, il enseigne en classes préparatoires au lycée Gay-Lussac. La seconde, "la révolution génomique", est toute contemporaine. Elle a débuté il y a tout juste 20 ans et n'est pas encore à son terme. Elle est aussi plus ardue parce qu'elle touche à la science du vivant. Raymond Julien, spécialiste de biochimie et de génétique, et directeur de "l'institut des sciences de la vie et de la santé" à l'université de Limoges nous introduit dans les arcanes de la sélection par la génétique. En même temps qu'il rejoint les interrogations des éleveurs limousins sur "la part respective des gènes et de l'environnement dans la construction du vivant".

Leur double démarche démontre l'originalité de la "construction" de l'héritage patrimoniale de notre vache limousine à la robe "froment", "à la tête courte" "aux cornes luisantes, grosses de moyenne longueur et un peu relevées". La construction de ces caractères visuels et morphologiques (le phénotype) de la race limousine est le résultat d'un savoir faire humain et non pas d'une sélection naturelle.

Dès le XVIII^{ème} siècle la race bovine limousine est remarquée dans les grands marchés urbains par sa robe rouge claire ou froment et ses qualités bouchères. Son terroir s'étend du Lot à la Vienne et de la Charente à la Creuse. Au début du XIX^{ème} siècle pour l'amélioration des races bovines la mode est au croisement des races à partir des critères les plus productifs pour obtenir un animal de rente fournissant lait et/ou viande. Dans cette compétition le Limousin se singularise en privilégiant la sélection au sein même de son troupeau. On abandonne la production d'animaux gras au profit de jeunes bêtes de travail et de boucherie. Mais sélectionner c'est choisir. C'est donc introduire un savoir faire humain où se combinent de multiples critères : la conduite de l'écosystème par la maîtrise de l'eau avec l'irrigation et le drainage pour l'entretien des prairies naturelles, l'introduction de plantes fourragères, l'attention au bien être animal par l'amélioration de son alimentation et de son abri tout en lui épargnant les travaux pénibles. Une telle sélection ne pouvait provenir de petits éleveurs vivant durement et chichement sur de petites surfaces. Elle sera le fruit de l'observation d'un petit groupe de pionniers parmi les notables et riches propriétaires ruraux du Limousin. Ils auront à cœur d'expérimenter cette sélection sur leurs vastes propriétés en choisissant les meilleurs éléments de leur troupeau avec l'étroite collaboration du savoir faire de leurs métayers. Ils organiseront concours et comices agricoles dans une aire géographique restreinte pour établir progressivement le phénotype de la vache limousine. Ce sera chose faite avec la création du herd-book - le livre généalogique - de la race limousine en 1866.

Après les concours agricoles plus réservés à l'élite des éleveurs viendra le temps des foires. Elles fleuriront dans les communes surtout dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle. Elles assureront la diffusion de cette innovation chez tous les paysans limousins. Pour ne retenir que le département de la Haute Vienne, berceau de la race, en 1819 il y avait des foires dans 53 communes on en compte 130 en 1914. La sélection par les hobereaux s'harmonisera avec les pratiques popu-

lares pour fixer le particularisme d'une polyculture vivrière où la vache limousine tient une place essentielle. Elle assure les travaux de labour et de charroi tout en produisant des jeunes bovins à la qualité reconnue sur les grands marchés tels que Lyon ou Saint Etienne pour la consommation bouchère en extension.

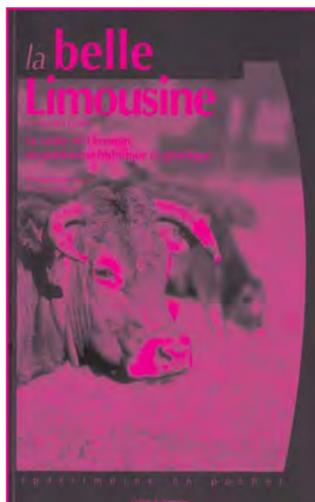
La révolution agricole de la seconde moitié du vingtième siècle rattrape l'économie de l'élevage en Limousin à la fin des trente glorieuses. Le productivisme et la mécanisation d'une part, mais aussi l'attente des consommateurs et l'organisation des marchés conditionnent les modes de reproduction de la race. Les éleveurs s'organisent en diverses formes de groupement pour préserver l'héritage de la limousine sélectionnée par les générations successives. Comment maintenir ses qualités maternelles et ses aptitudes bouchères sans recourir aux progrès de la génétique ? Pour construire ces programmes de sélection les éleveurs doivent coopérer étroitement avec les chercheurs et les techniciens.

Les progrès fulgurants de la biologie moléculaire depuis la découverte de l'ADN en 1953 et la course au décodage du génome bovin introduisent une nouvelle révolution dans le savoir faire phénotypique des éleveurs limousins. Avec toutes ses qualités didactiques Raymond Julien donne au lecteur les premiers linéaments de la connaissance génétique. Dans la sélection génétique comment allier les performances de l'éleveur avec les informations touchant à l'origine et à la généalogie de l'animal ? Aussi pour assurer la maîtrise de l'avenir du phénotype bovin limousin les responsables du herd-book ont créé en 1984 la station nationale de Lanaud. Derrière la façade emblématique de son architecture moderne, le pôle de Lanaud à quelques kilomètres de Limoges rassemble tous les organismes professionnels qui agissent pour le développement et la promotion de la race. Au cœur d'une ferme expérimentale ils élèvent, ou plus exactement contrôlent et suivent les 700 meilleurs mâles de l'année sélectionnés chez les éleveurs performants de toute la France.

En conclusion les auteurs s'interrogent sur la place de la vache limousine dans l'identité régionale d'hier et d'aujourd'hui. Dans les missions du pôle de Lanaud quel peut être encore le rôle des éleveurs du terroir limousin ?

Devant l'expansion nationale et internationale de la belle limousine que reste-t-il du savoir faire et de la mémoire des hommes du Limousin ? Face à une trop grande rigueur des techniciens du génome que restera-t-il du berceau de la belle limousine ? Le terroir n'est-il pas le plus sûr garant pour la production de vaches fécondes et en bonne santé en même temps qu'il est le gage de la biodiversité ?

Fidèle à la renommée de cette jeune collection l'ouvrage est abondamment illustré par une prodigieuse iconographie, originale et souvent inédite. Ne trahit-elle pas un peu la critique des auteurs sur la reconnaissance tardive de l'identité régionale de la belle limousine ? De nombreux encadrés ou hors textes apportent des éclairages complémentaires, tel par exemple l'extinction de la race marchoise. N'expliquerait-elle pas aujourd'hui le partage charolaise/limousine, notamment dans les terroirs de la Marche creusoise ?



ALAIN CAROF
Philippe Grandcoing, Raymond Julien,
La belle Limousine. La vache en Limousin, un patrimoine historique et génétique.
Editions Culture et Patrimoine en Limousin, (collection patrimoine en poche), 2004, 158 p. 21 €
Illustration Idelette Plazanet

POT de terre contre de fer

Et quand le fer est de l'or ou du platine, celui des multinationales de la bourse et du pillage de notre Planète, les recours juridiques ou les enquêtes publiques ne sont que fétus de paille. Il ne nous reste qu'un seul pourvoi : l'appel à la mobilisation des consciences citoyennes pour refuser leur hégémonie sur l'espace du Parc naturel régional du Millevaches. C'est la conclusion que l'on tire après avoir parcouru les quelques 750 pages du dossier de l'enquête publique sollicitée par la TARMAC pour poursuivre et étendre l'exploitation de la carrière située au Mont Larron et La Roche commune de Saint Julien le Petit. Cette enquête publique au titre "des installations classées pour la protection de l'environnement" était ouverte du 29 novembre au 29 décembre 2004 à l'initiative du "Pôle environnement et développement durable de la Préfecture de la Haute Vienne".

L'échancrure de la carrière du Mont larron est une plaie béante et agressive dans le paysage de la montagne limousine. Elle est visible à des dizaines de kilomètres.

Elle a un impact négatif sur le plan environnemental et paysager à l'entrée du Parc naturel régional du Millevaches. Située en bordure d'une des routes principales d'accès à Vassivière, elle est source de multiples nuisances et dégradations sur cette voirie. Si la charte du PNR reconnaît à juste titre que les carrières participent au développement économique du territoire, elle n'en attend pas moins que leur mode d'exploitation soit en conformité avec les préconisations des chartes paysagères. Et plutôt que d'assister à cette gigantesque déstructuration du paysage, les animateurs de la charte ne devraient-ils pas négocier avec la puissante Tarmac la remise en état des nombreux fronts de taille de carrière à l'entrée des bourgs et villages de la montagne limousine?

Traditionnellement, ces petites carrières ont été exploitées juste le temps nécessaire à l'extraction des matériaux pour la construction puis abandonnées. Elles peuvent parfois être dangereuses et méritent souvent leur réhabilitation harmonieuse dans le paysage. Voilà une action paysagère positive pour tout le périmètre du PNR : le lancement d'un projet innovant pour la réhabilitation paysagère des petites carrières par une unité mobile de concassage. Avec les moyens colossaux dont elle dispose, la Tarmac est toute désignée pour répondre à un tel appel d'offre. D'autant plus qu'elle en a déjà fait usage sur le terre-plein de la Maraude, lorsqu'elle a repris l'exploitation Barriaud.

L'activité de la TARMAC à St Julien le Petit

La Tarmac a acheté en 1998 le droit d'exploitation de la carrière à la Société Barriaud avec une autorisation de foretage pour 15 ans sur un périmètre et une durée fixés jusqu'au 5 juin 2004. Au terme de ce contrat, elle sollicite le renouvellement d'autorisation d'extension du périmètre en le multipliant par deux et pour une durée de trente ans en raison des investissements lourds qu'elle a engagés en 2003-2004 pour l'exploitation de la carrière. A cet effet elle demande aussi l'autorisation de l'implantation d'une nouvelle installation de premier traitement des matériaux et sans vergogne espère bien "pérenniser l'exploitation bien au-delà de cette durée". La Tarmac emploie trois, voire quatre salariés permanents sur le site de la carrière et de l'usine très automatisée déjà en fonctionnement depuis le printemps 2004.

Qui est la TARMAC ?

"La société Tarmac née au Royaume Uni au début du XX^{ème} siècle est depuis l'an 2000 une filiale à 100 % de l'Anglo-American, n° 1 mondial dans les secteurs de l'industrie minière et des ressources naturelles. Ses intérêts principaux sont cen-

trés sur l'or, le platine, les diamants, la houille, les métaux ferreux et de base, les minéraux industriels et les produits forestiers. Anglo American représente un monde de ressources géographiquement diversifié en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique du Sud et du Nord et en Australie".⁽¹⁾ Une vraie multinationale, dont les stratégies fluctuent en fonction du pillage qu'elle opère dans les pays les plus fragiles. Par exemple "en l'an 2000, son activité or (la plus grosse compagnie d'or au monde) a progressé dans sa stratégie d'abandon d'extractions profondes à coûts élevés par l'acquisition d'intérêts en Tanzanie et au Mali. Cette stratégie de gisements bon marché a été complétée par la cession de mines à coûts élevés en Afrique du Sud ..."

"La Tarmac est implantée en France depuis 1990, où ses activités s'articulent autour de la fabrication de matériaux de construction en béton et la production de granulats". La succursale Tarmac France a son siège social dans la commune de

Feytiat où elle emploie 6 salariés.

Inutile de préciser que ce lourd dossier est comme on dit "en béton". Expertises, cartes, plans, photos, analyses et tableaux, tout est "nickel". La Tarmac a fait appel aux agences et cabinets spécialisés les plus pointus. Et n'importe comment si vous vous mêlez de soulever quelque opposition, une pléiade d'avocats d'affaires mettra en pièces toute forme de contestation. Osons quand même quelques petites remarques. Tout au long de la lecture des nombreux rapports et pièces diverses des 6 tomes du dossier tout est daté d'avant le mois de juin 2004, d'ailleurs c'est réglementairement la date d'échéance de l'autorisation d'exploitation. Alors pourquoi attendre le mois de décembre 2004 pour procéder à l'enquête publique ? Quand la population poly-résidentielle et touristique n'est pas en mesure d'être informée et de donner aussi son point de vue ? Et que signi-

fie une demande d'autorisation d'installation de premier traitement des matériaux, déjà en fonctionnement depuis le mois de juin ? Compte tenu de ce que sont les stratégies des multinationales⁽²⁾, il est difficile d'accorder quelque confiance à une entreprise qui d'entrée de jeu affirme qu'elle "pérenniserait l'exploitation au-delà des trente ans" et "qu'elle débuterait les travaux dès l'obtention de l'autorisation".

D'ores et déjà en doublant son périmètre, elle assure la disparition à très court terme d'un village caractéristique de la montagne limousine. Les premières maisons du Mont Larron, déjà fissurées par l'exploitation à petit régime de la Société Barriaud sont à moins de 100 mètres du front de taille où s'effectueront des tirs de mine deux fois par mois. Il est déjà grand temps de mettre en garde les habitants du village de la Gorce. La Tarmac ne tardera pas à les rejoindre.

L'enquête publique est aujourd'hui terminée. Mais il reste encore le recours de la pression citoyenne avant que le préfet ne signe son arrêté préfectoral. Tout citoyen concerné par le PNR peut rejoindre la pétition soutenue par l'association LAMINE (Larron Millevaches Nature Ecologie)⁽³⁾ pour s'opposer à l'extension de la carrière du Mont Larron. Une signature pétitionnaire - quoiqu'en pense un vice président du PNR - est une forme de la citoyenneté participative. Au 25 janvier, cette pétition a réuni 1050 signataires.

ALAIN CAROF

(1) Toutes les citations sont extraites des 6 volumes de l'enquête publique.

(2) Un parallèle facile avec les emprises tentaculaires de la grande distribution et de l'industrie pharmaceutique.

(3) LAMINE, 87470 Saint Julien le Petit.



Agenda

Quelques rendez-vous sélectionnés...

Envoyez vos infos pour le prochain IPNS avant le 15 mars pour annoncer vos manifestations du second trimestre 2005. Merci !

On m'a parlé de toit !

On ne vous apprendra rien en vous disant que le logement est un des problèmes majeurs sur le plateau. Si ce verrou sautait, chacun sait bien que l'accueil sur notre territoire en serait grandement facilité. Au sein du réseau d'acteurs de la Montagne limousine un petit groupe a décidé de réfléchir à cette question, de faire des propositions et de lancer quelques actions innovantes en la matière. Il mène cette recherche avec des élus de la communauté de communes du plateau de Gentioux et a commencé au cours de deux réunions à défricher la problématique. Des expériences ailleurs en France, comme des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) déjà engagées sur ce genre d'action ou le concept "d'éco-hameau" des "Auto Eco Constructeurs" présenté par François Plassard, alimentent cette réflexion locale. Mais avant de lancer quoi que soit, il est nécessaire de voir si de telles propositions répondent bien à la demande des personnes désireuses de s'installer sur le Millevaches. Pour cela une rencontre "demandeurs et acteurs locaux" est organisée le Jeudi 3 février à 19h au Villard (Royère de Vassivière). Chacun amène de quoi dîner. On partagera le repas puis les réflexions. Cette réunion est ouverte à tous ceux qui ont des idées ou des besoins en matière de logement et espère n'être que le début d'une action à plus long terme.

Contact : Emilie Lordemus au 06 10 46 18 91.

Autour d'un printemps sur Millevaches

L'association La Digitale qui s'intéresse en Creuse aux jardins, à la nature et au patrimoine a décidé de se pencher sur le plateau de Millevaches. L'occasion en est la sortie du beau livre "Un printemps à Millevaches" dont nous avons rendu compte dans ce numéro d'IPNS. Son auteur, Georges Chatain présentera son regard sur notre région dans une conférence illustrée de photos extraites du livre et de quelques autres prises à cette occasion mais qui n'ont pas été retenues dans l'ouvrage. Ca se passera le Samedi 19 février à 20h30 à la salle des fêtes de La Chapelle Taillefer.

Renseignements sur le répondeur de La Digitale : 05 55 52 90 94.

Le Monde allant vers

La ressourcerie culturelle "Le Monde allant vers..." a ouvert boutique à Eymoutiers. "Notre boutique permet de redonner vie à des objets encore utilisables". On y trouvera donc : des objets d'occasion (meuble, vaisselle, vêtement, bibelot, livre, outillage, jouet, literie, électroménager, luminaire...), un service de pièces détachées d'occasion (en électroménager, quincaillerie, cycle, meuble...) et des articles neufs (lampes solaires, papier recyclé, filets à provision, sacs biodégradables, ouvrages sur l'environnement...). La boutique est ouverte les mercredi et vendredi de 15h30 à 19h et les jeudi et samedi de 9h30 à 12h30. Elle se situe 2 rue des Maquisards, 87120 Eymoutiers. Tel : 05 55 64 23 11.

Par ailleurs pour tous renseignements, ramassages ou débarras vous pouvez contacter les membres de l'association au 05 55 64 23 11 ou 06 33 14 30 28.

Bistrots d'hiver

Avec la froide saison, hauts les cœurs et chaudes les après-midi festives des désormais traditionnels "Bistrots d'hiver" de Pays Sage. Le succès aidant, c'est désormais deux repas-concerts qui sont proposés simultanément aux deux extrémités du plateau. Le principe est toujours le même : on mange à midi et on reste sur place pour le concert à 15h.

Dimanche 13 février à Mautès avec du jazz (tel : 05 55 67 34 80) et à Charensat avec de la chanson française (04 73 52 23 67).

Dimanche 20 février à St Martin Château avec de la musique irlandaise (05 55 64 74 11) et à Felletin avec de la chanson et de la musique pop (05 55 66 44 40).

Dimanche 13 mars à Fransèches avec du jazz manouche (05 55 66 26 08) et à Royère de Vassivière avec du tango argentin (05 55 64 93 17).

Dimanche 20 mars à Crocq avec du théâtre (05 55 67 40 14) et à Alleyrat, près de Meymac, avec de la chanson française (05 55 95 13 03).

Il ne vous reste qu'à faire votre menu - et surtout n'oubliez pas de réserver pour le repas avant le mercredi qui précède : les places sont très disputées !

Programme détaillé et tous renseignements auprès de Pays Sage : 05 55 67 88 58 ou sur le net : www.pays-sage.net

Bonne Pioche !

Tous les mois l'association Bonne Pioche ! (la maison des jeux du plateau de Millevaches), propose une soirée jeux, à chaque fois dans un endroit différent.

En février elle aura lieu au centre de loisirs de Bourgneuf le vendredi 18 février à partir de 17h.

En mars, elle se déroulera sans doute du côté de Sornac le samedi 19 mars.

Vous êtes également conviés à l'animation "Tour du monde des jeux" qui aura lieu samedi 29 janvier de 15h à 18h à la salle de la Bourse du travail à Aubusson à la demande de Clé de contacts (contact au 05 55 67 77 29).

Plus d'infos au 05 55 67 96 37 auprès de Laurent Fayard.

Entrechats pour La Fontaine

L'année dernière la Scène Nationale Jean Lurçat avait accueilli un spectacle de danse : six fables de La Fontaine présentées par six chorégraphes d'horizons différents, de nationalité française. Ce compagnonnage



artistique se poursuit cette année avec des chorégraphes d'origine étrangère qui présentent leur version dansée d'une fable de La Fontaine. Boyzie Cekwana, chorégraphe sud africain, a choisi "le cerf se voyant dans l'eau", Lia Rodriguez, d'origine brésilienne dansera "Contre ceux qui ont le goût difficile" et Béatrice Massin, inspirée par la musique baroque, a préféré un grand classique : "Le loup et l'agneau". Ce spectacle d'une heure et demi sera présenté le lundi 28 février à 14h30 et à 20h30.

Renseignements au 05.55.83.09.09

Des jeunes qui chantent

C'est la cinquième édition de ce stage régional, ouvert à tout jeune de 14 à 25 ans ayant envie de chanter, quel que soit son niveau musical. Il aura lieu du 5 au 10 février et se déroulera à Cussac, en



Haute Vienne. Coût : 230 euros pour les 14-16 ans et 280 euros pour les plus de 16 ans. Au programme : ateliers de pratique en groupe des principales formes d'expression vocale, ateliers de jeux dramatiques avec la possibilité d'écriture de chansons.

Pour ceux qui préfèrent étaler leur apprentissage tout au long de l'année, des ateliers gratuits sont proposés au Lycée Valadon de Limoges de 14h à 16h30 les samedi 5 mars, 26 mars et 9 avril. D'autres dates seront définies ultérieurement jusqu'en juin.

Renseignements auprès de Musique et danse en Limousin au 05 55 10 90 28.

eSpiègle

"Il se passe toujours quelque chose sur le plateau de Millevaches"

annonce dans son dernier numéro la revue de l'ALCOL *Machines à feuilles* (n° 21 consacré tout entier à la BD en Limousin). La preuve nous en est donnée avec le premier numéro (décembre 2004) d'une nouvelle revue publiée par l'association



Matteo Rezco à Bugeat. Un numéro que *Machines à feuilles* juge "prometteur" : 64 pages de création littéraire, de poésie, de photographies et de dessins autour du thème de la peau, sous la houlette de Laurence Biberfeld (auteure de polars), Cesar Cassarine, Erdal Celik (peintre et sculpteur), Christophe Coré et Bernadette Ventadour. Le numéro 2 est annoncé autour du thème : "Vos désirs font désordre". A suivre...

Contact : Association Matteo Rezco, 1 rue Croix Moude, 19170 Bugeat. Tel : 05 55 95 67 53. Le numéro : 15 euros.

IPNS . JE M'ABONNE

Nom _____

Adresse _____

Abonnement pour 1 an (4 numéros) :

Abonnement ordinaire 12 Euros

Abonnement de soutien 15 Euros ou +

BON A RETOURNER A IPNS 23340 FAUX-LA-MONTAGNE

Meilleurs vœux
pour
une nouvelle année
solidaire !!!



LE DOIGT DANS LA ROUE

"Oh mais là-haut c'est l'pays de la vielle", à Fernoël, quelque part entre Millevaches et Combrailles. Au cours du spectacle "Histoires de Vielle" Georges Prudent nous conte son aventure avec la vielle à roue. Un itinéraire de rencontre et de partage avec ces "musiciens de routine" ; il collecte dans leur répertoire oral la mémoire collective de ces mélodies populaires qui, hier comme aujourd'hui enchantent et entraînent bals et fêtes villageoises. Tout en perfectionnant son art de vieilles, Georges a été jusqu'au bout de sa passion en créant son atelier de lutherie à St Quentin la Chabanne. Dans un prochain IPNS, il nous contera l'histoire de cet instrument mythique qui a pris racine dans l'identité culturelle limousine.

Le nez près de l'instrument, j'ai pointé mon doigt sur la roue et - aïe - je l'ai touchée... C'était mon premier contact physique avec la vielle, et le début d'une véritable aventure avec cet instrument.

Le père Thomas qui jouait pour le club du troisième âge de Felletin, voyant que je m'intéressais de très près à sa vielle, m'a invité chez lui pour faire plus ample connaissance avec ce bizarre instrument, bien représentatif de la musique traditionnelle. C'est donc au mois d'octobre 1976 que je lui ai rendu visite, plus exactement que je leur ai rendu visite, puisque avec son fils René (à la cornemuse ou à la vielle), ils étaient aussi inséparables dans la vie que dans la musique. Arrivé en début d'après midi, je ne suis sorti qu'à la nuit tombée, conquis par ce passionné, en me disant tout simplement : "il faut que je trouve une vielle". Et moi qui ne connaissais que quelques bribes de cette musique, je me suis plongé à sa recherche afin de

connaître les airs et ceux qui les jouaient, et de conserver cette mémoire collective, lien fort avec le pays qui m'a vu naître. Après avoir trouvé un instrument d'occasion, c'est donc Eugène Thomas, dit "Burette" qui m'a lancé dans ce nouveau monde musical en me léguant les "rengaines" de son répertoire, en m'expliquant les arcanes de la vielle (dont justement on ne doit pas toucher la roue sous peine d'obliger l'instrumentiste à la nettoyer, la recolophaner...).

J'ai voulu apprendre cette musique de la même façon que les anciens, tout simplement de vielle à oreille, sans passer par la partition, aidé quand même par un magnétophone. Eugène m'a donc enregistré les airs qu'il jouait, puisant dans ses réserves pour extraire les plus vieux. Je jouais ainsi depuis trois semaines, me débattant avec "La marche à Compagnon" ou "Le bal de Jugon", persuadé que je détenais un instrument complètement voué à l'oubli et dont presque plus personne ne voulait entendre parler, quand ... mes yeux se posent sur une affiche : "stage de vielle", et qui plus est, à Aubusson, à quelques kilomètres de chez moi ! C'était le mouvement folk des années 70 qui passait par là, générant de nombreux stages d'instruments et de danse. Après Aubusson avec Hubert Marcheix, infatigable artisan du renouveau, j'ai fait quelques autres stages, notamment à Confolent. Là, je suis rentré de plain pied dans ce mouvement folk, j'ai rencontré de nombreux musiciens, comme Frédéric Paris, tête de file de la nouvelle génération vielle, Patrick Bouffard qui amènera un très large public au "trad" grâce à ses compositions, intégration réussie de plusieurs styles de musiques.

Parallèlement, j'ai continué mes recherches locales de musiciens (ce qu'on appelle le collectage), des vieilles essentiellement, mais aussi d'autres instrumentistes. Par exemple à Fresselines, j'ai fait la connaissance de

Désiré Lacoste, qui n'avait qu'un bras. Il se faisait donc aider par un ami pour tourner la manivelle. (C'est d'ailleurs la deuxième fois que j'entendais parler d'un vieilles handicapé de la sorte. Désiré avait longtemps joué avec un cornemuseux originaire de Subigny, dans l'Indre, un gars bâti en colosse qu'on surnommait "le Costaud". Aussi avaient-ils à leur répertoire un air devenu célèbre en Berry : "le pas d'été du Costaud de Subigny").

Adrien Catinaud habitait à quelques kilomètres de chez moi ; il fut tout heureux de me montrer plusieurs airs que jouait déjà son père, dont la fameuse "scottish à Catinaud", qu'on retrouve dans les Combrailles. Il jouait sur une vielle Tixier de Jenzat, la même que la mienne.

Je peux aussi citer un violoneux de Néoux, Alfred Gasne, qui avait pour moi ceci de commun avec Arsène Courty de Bosroger : il avait relégué le violon dans un placard depuis plus de trente ans, parce que "ça n'intéresse plus personne" ou même qu'ils étaient en butte aux moqueries de leur entourage. Alfred mourait d'envie de ressortir le violon et il disait : "mais il sait bien ce que c'est, lui, c'est un musicien et ça l'intéresse". Tous deux se sont donc remis à travailler d'arrachepied chacun de leur côté, puis je les ai fait rejouer ensemble. Des instants de vrai bonheur...

Alfred m'avait indiqué la façon dont il se souvenait des mélodies, car il n'y avait pas d'enregistreur bien sûr ! En revenant du bal sur son vélo, il sifflait quelques airs tout le long du chemin, et les reprenait sur son violon une fois arrivé à la maison.

J'ai ainsi rencontré pas mal de musiciens, engrangé de nombreux airs traditionnels, et depuis je suis resté fidèle à ce mythique instrument : la vielle à roue.

GEORGES PRUDENT

Mais qu'est ce que la musique traditionnelle ?

C'est tout simplement la musique du pays, d'une région, celle qui était pratiquée par les gens du peuple, donc une véritable musique populaire. Les airs étaient composés la plupart du temps par les musiciens eux-mêmes, et transmis uniquement oralement, de proche en proche, de musicien en musicien. Certains étaient très prolifiques, comme Léon Peyrat en Corrèze (1). Ce sont essentiellement des airs à danser, mais ils peuvent accompagner aussi d'autres moments de la vie, fêtes de famille ou religieuses, comme les "réveillés" chantés dans la période de Pâques devant les maisons. On le pratique en chantant ou en jouant d'instruments dont les plus utilisés sont la vielle à roue, l'accordéon diatonique, le violon et la cornemuse.

Où peut-on l'apprendre ?

On peut toujours contacter un musicien, mais actuellement le plus rationnel est de suivre les cours donnés par les écoles de musique. Dans le sud de la Creuse à Felletin et Bourgneuf (école départementale), à Faux la Montagne (Association Millenotes) ; en Corrèze à Ussel, en Haute Vienne à Eymoutiers... Si on ne possède pas d'instrument, il est souvent possible d'en louer.

Qui peut jouer ?

Jeunes ou moins jeunes, cette musique est ouverte à tous (on a vu à Limoges un chabrettaire s'inscrire à 80 ans passés !). Aucune connaissance n'est nécessaire, les cours sont dispensés toujours sans solfège, ce qui permet l'accès à un instrument sans le blocage de l'écrit. Il suffit de se munir d'un petit magnétophone.

(1) Voir le récent recueil "Carnets de chansons du pays de Tulle" de Jean-Marc Delaunay, au Centre Régional des Musiques Traditionnelles (CRMT), 19 700 Seilhac.



Contact

Pour le spectacle "Histoires de Vielle", pour d'autres manifestations avec le groupe "La Galinette" (bals, animations...) ou simplement pour discuter musique avec plaisir : Georges Prudent, Le Verminier, 23500 St Quentin la Chabanne. Tél. 05 55 66 42 45.